



RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION 2019



CONNAÎTRE



PROTÉGER



GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER



3 BONNES RAISONS DE DEVENIR ADHÉRENT(E) AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

1.

Vous devenez un
ambassadeur de la nature !

2.

Vous contribuez à la
préservation de votre
patrimoine naturel régional

3.

Vous vous engagez en
faveur de l'environnement

ALORS, CONVAINCU(E) ?



Connaître



Protéger



Gérer



Valoriser



Accompagner

Je protège la nature près de chez moi, j'adhère à mon Conservatoire d'espaces naturels !



CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



SOMMAIRE

- 6 Rapport moral du Président
- 8 Les missions de notre association
- 9 Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais : chiffres clés 2019
- 10 Carte des sites acquis, gérés ou en intervention dans le Nord et le Pas-de-Calais
- 12 Liste des sites gérés par maîtrise foncière ou d'usage dans le Nord et le Pas-de-Calais

16 CONNAÎTRE



- 16 Quelques découvertes remarquables en 2019
- 18 Suivis scientifiques des sites naturels protégés
- 19 Zoom sur un projet Faune / Flore / Habitats : lancement de l'indicateur IcoCAM
- 20 Inventaires de groupes méconnus
- 21 Stratégie patrimoniale des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France

25 PROTÉGER



- 25 Carte des sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention dans le Nord
- 26 Carte des sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention dans le Pas-de-Calais
- 26 Les nouveaux sites d'interventions en 2019
- 28 Carte des nouveaux sites en maîtrise foncière ou d'usage
- 30 Les sites naturels confortés en 2019
- 31 Zoom sur une acquisition phare réalisée en 2019 : la Tourbière alcaline de Marchiennes
- 32 Zoom sur une convention phare signée en 2019 : la gestion du Terril de Germignies sud

33 GÉRER



- 33 Chantiers pour l'économie locale
- 33 Chantiers avec des volontaires et des apprenants
- 34 Contractualisation avec le monde agricole
- 35 Zoom sur une opération de gestion réalisée en interne
- 36 Zoom sur une opération de gestion réalisée en externe

37 VALORISER



- 37 Sensibilisation du grand public (animations nature, sciences participatives, projets écocitoyens)
- 41 Sensibilisation des publics scolaires
- 42 Zoom sur un projet de pédagogie active
- 43 Conception et publications d'outils pédagogiques
- 44 Communication via le web et les réseaux sociaux
- 45 Zoom sur quelques temps forts organisés en 2019

46 ACCOMPAGNER



- 46 Actualiser certains zonages d'inventaires
- 47 Animer un plan d'actions régional pour la géodiversité
- 48 Participer à la constitution du réseau européen Natura 2000
- 49 Accompagner des projets de développement des territoires
- 51 Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement du territoire
- 59 Accompagner la séquence «Éviter, réduire, compenser»

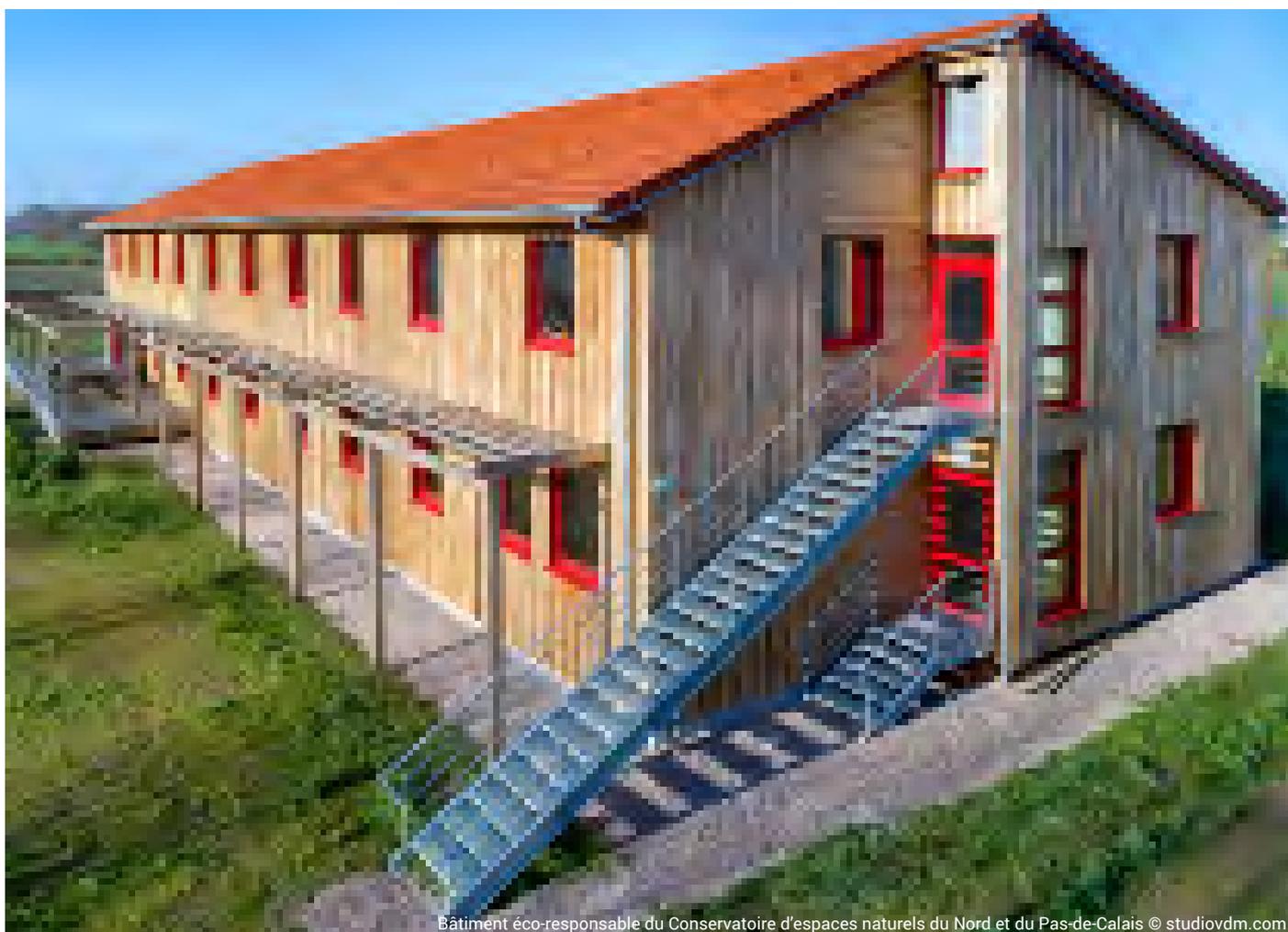
53 DYNAMIQUES DE RÉSEAUX



- 53 Contributions au projet INTERREG SAPOLL «Sauvons nos pollinisateurs»
- 54 Animer le Groupe Mares
- 55 Animer le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes
- 55 Réseau des gestionnaires de réserves naturelles
- 56 Contributions aux réseaux de la connaissance



- 57 Le Conseil d'administration
- 58 Le Conseil scientifique et technique
- 58 Les adhérents et bénévoles
- 59 Zoom sur des temps forts de la vie associative en 2019
- 60 L'équipe permanente
- 61 Vers un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
- 62 Stratégie fédérale des Conservatoire d'espaces naturels à l'échelle nationale
- 63 Écoresponsabilité
- 64 Rapport financier 2019
- 66 Principaux partenaires



Bilan moral du Président du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais



L'année 2019 est passée vite, très vite. La densité de nos activités, associée au chantier de la fusion Hauts-de-France, doivent en être responsables certainement. À cet instant précis, il convient de se poser la question de savoir si nous avons fait assez pour préserver durablement la nature des Hauts-de-France. Quand je constate la mobilisation des équipes, je suis tenté de dire oui. Quand je lis le présent rapport d'activités, je pourrais me sentir rassuré. Quand je décompte les adhérents, je suis satisfait. Quand j'évalue le nombre des sites que nous gérons et le nombre de nos partenaires, je me dis que nous allons dans le bons sens. Quand je mesure la confiance qui nous est accordée par tous et le nombre de nos visiteurs, une nouvelle fois je me dis que le chemin que nous avons pris est le bon.

Mais régulièrement, je me remémore cette citation de Victor HUGO : « *C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas* ».

J'ai la chance de pouvoir professionnellement et bénévolement participer à la vie et aux réflexions de différents réseaux. J'hérite en conséquence de nombreuses informations d'origines diverses, mais toutes nous disent que notre monde ne va pas bien, que la nature n'a jamais été autant en difficulté sur un pas de temps aussi court. Certains scientifiques travaillent aujourd'hui à suivre la

disparition programmée d'espèces qui n'auront pas la ressource nécessaire pour suivre l'évolution de l'isotherme qui leur est vital. Pire, notre incessant besoin de bouger nous fait volontairement, ou pas, introduire des espèces invasives ou envahissantes qui renforcent la difficulté de survie de nos espèces locales.

Nos besoins évoluent sans cesse, mais il faut savoir les refréner. L'été dernier, notre région a été à deux doigts de subir une crise de l'eau sans précédent. Certains châteaux d'eau ont été ravitaillés par des camions citernes ! Mais nos piscines étaient pleines... Ainsi que nous y incitent de grands penseurs, il va falloir de façon urgente apprendre à partager mieux les ressources ; à commencer par l'eau qui est une ressource naturelle indispensable pour la survie de l'humanité et de toute espèce animale ou végétale sur terre, et pour l'environnement d'une façon générale. Aucune substance liquide ne peut remplacer l'eau. En effet, elle a plusieurs particularités qui la rendent unique parmi les autres, l'eau est indispensable à la vie, sans elle il n'y aurait aucune vie possible sur terre. Le constat est simple, tous les êtres vivants ont besoin d'eau pour exister. L'eau est le principal élément constituant des êtres vivants.

Alors dans tout cela, me direz-vous, il n'y a plus rien à faire, tout est perdu ? Dans les faits, nous faisons tous le constat d'une évolution générale qui n'est pas celle

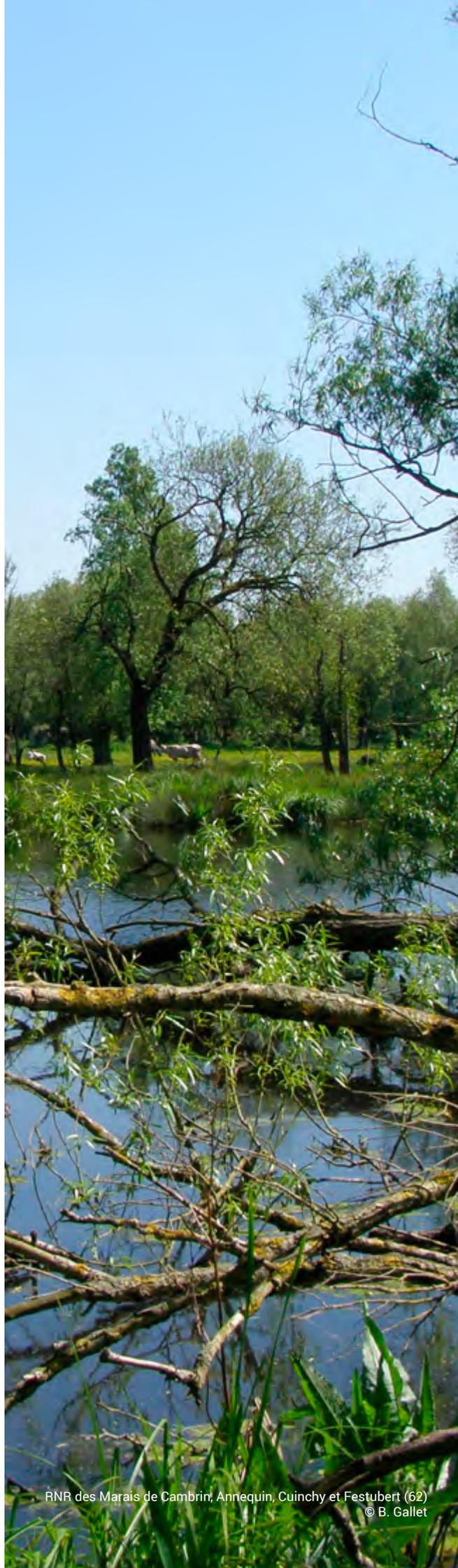
que nous souhaitons pour nous-même, nos enfants et nos proches. La question qui suit est celle de savoir quoi faire pour engager le changement. Il faut nous nourrir sainement, avec des productions alimentaires de proximité, il faut savoir se satisfaire des bonheurs simples du quotidien et ne plus aller chercher le dépaysement sous les tropiques, il faut réussir à nous relier les uns aux-autres et à partager plus.

En écrivant cela, je me dis que c'est un peu le Conservatoire tout ça : des sites qui ne peuvent pas se délocaliser, un devoir de travailler à proximité, la prise en compte de la terre, de l'eau, de l'air, dans toutes nos activités, la vigilance pour faire vivre des relations humaines de grande qualité et surtout le plaisir pris à préserver et partager ensemble un bien commun. J'en suis convaincu, c'est là le moteur de notre belle association ; il le restera dans sa version Hauts-de-France bientôt et ça, il ne faut pas le changer.

Voilà, il s'agissait de mon dernier rapport moral pour le Nord Pas-de-Calais. Le prochain sera Hauts-de-France. Alors au gré de cette évolution, ne nous perdez pas, continuez le chemin avec nous, nous avons besoin de vous, la nature a besoin de vous.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Luc BARBIER,
*Président du Conservatoire d'espaces
naturels du Nord et du Pas-de-Calais*





CONNAÎTRE

La connaissance des espèces et de leurs habitats est un des enjeux majeurs de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menés afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

PROTÉGER

Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association oeuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

GÉRER

Le Conservatoire restaure et gère les sites naturels pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages. Avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les plans de gestion des espaces naturels : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers écoles ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

VALORISER

Tous les publics doivent prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites naturels, de leur richesse et de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels conçoit des outils de sensibilisation : événementiels variés, communication éditoriale, communication web, équipements de sites pour l'accueil du public... Les interventions en milieu scolaire se développent afin de susciter la curiosité des enfants dès le plus jeune âge.

ACCOMPAGNER

Ce rôle est reconnu dans les textes de loi dans l'article L 414-1 du Code de l'environnement. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent également des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Cela se traduit par l'implication dans les politiques publiques mises en oeuvre par l'État, ses établissements publics, notamment l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région et l'ensemble des collectivités territoriales.



2019 : PARMIS LES CHIFFRES CLÉS DE L' ASSOCIATION...

6 référentiels actualisés

à l'échelle des Hauts-de-France :

> les odonates, les rhopalocères, les orthoptères, les amphibiens-reptiles, les oiseaux et les mammifères.

Suivi scientifique des sites naturels :

4 diagnostics écologiques ;

14 nouveaux plans de gestion ;

9 renouvellements de plans de gestion existants.

Parmi les projets initiés en 2019 :

> Lancement d'un indicateur d'évaluation des potentialités biologiques des mares : l'IcoCAM ;

> Stratégie patrimoniale à l'échelle des Hauts-de-France.

Chantiers pour l'économie locale :

45 chantiers pour 14 structures d'insertion.

Chantiers avec des volontaires et apprenants :

20 chantiers sur 13 sites gérés ; soit 340 participants.

Activité agricole : sur 44 sites naturels protégés

par le Conservatoire ; soit 327,77 ha gérés par pâturage et 100,13 ha gérés par fauche.

548,85 ha occupés par 74 exploitants agricoles.

ZNIEFF

16 ZNIEFF de type 1 validées par le CSRPN (régional) et l'UMS PatriNat (national) en 2019.

Inventaire régional du patrimoine géologique

146 sites, objets et grands ensembles géologiques recensés et validés régionalement.

Natura 2000

Le Conservatoire est animateur Natura 2000 pour 7 sites :

6 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et 1 Zone de Protection Spéciale.



150 sites en intervention pour **4867,69** ha ;
dont **117** sites en maîtrise foncière pour **2804** ha

Nouveaux sites :

3 acquisitions réalisées pour **27,52** ha

5 nouvelles conventions de gestion pour **27,35** ha

14 nouvelles conventions d'assistance à la gestion pour **98,14** ha.

Renforcements

6 extensions de sites réalisées pour **140,72** ha :

soit **3** acquisitions pour **13,73** ha ;

2 baux emphytéotiques pour **8,92** ha ;

1 convention de gestion pour **118,07** ha.

Pérennisation : 1 bail emphytéotique pour **60,87** ha

et **5** conventions de gestion pour **233,36** ha.

Sensibilisation du grand public :

69 animations nature sur **42** sites gérés pour un total de **1722** participants (hors Vigie-nature).

Vigie nature : 18 actions d'initiation aux sciences participatives pour un total de **559** participants.

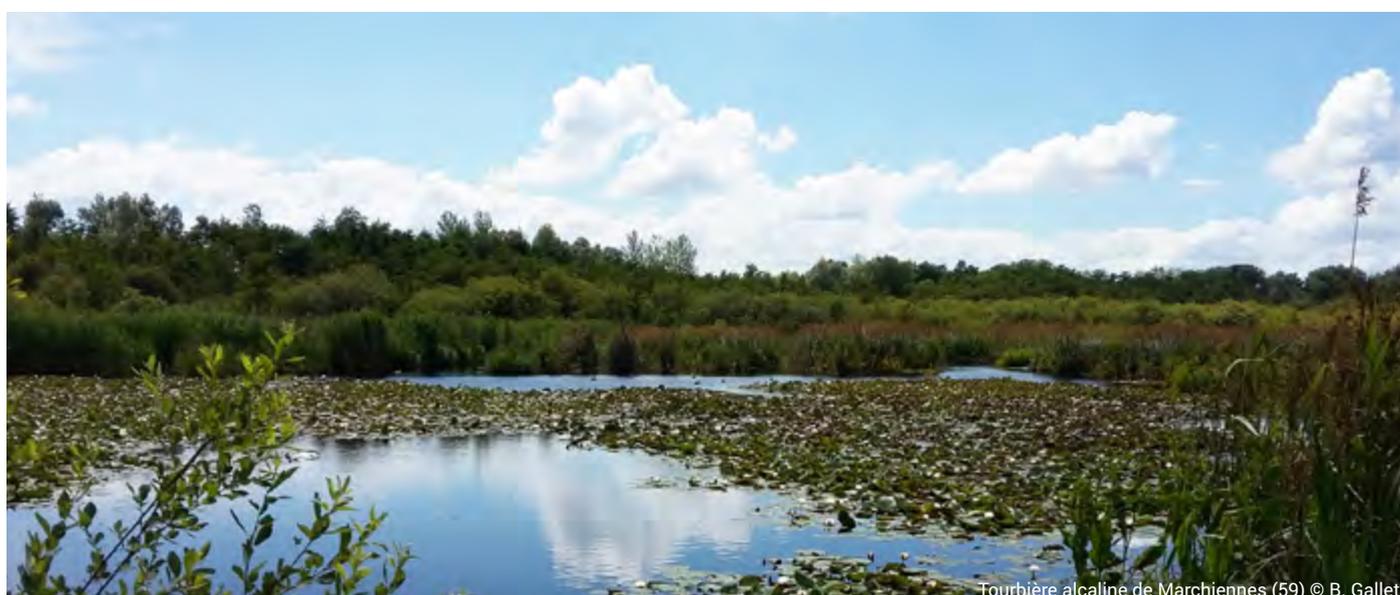
99 Animations scolaires : sur **27** sites gérés pour **1882** élèves sensibilisés (effectifs individus).

35 salariés à temps plein ;

20 administrateurs au sein du CA ;

3407 heures de bénévolat valorisées en 2019 ;

10 Conservateurs bénévoles sur **10** sites gérés ; **534** adhérents.



Tourbière alcaline de Marchiennes (59) © B. Gallet

Au 31 décembre 2019, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais intervient sur 150 sites (zones humides, coteaux calcaires, gîtes à chiroptères, landes, boisements, prairies, terrils..) soit une surface totale de 4867,69 hectares.

Parmi ces sites, 117 sont gérés par maîtrise foncière ou d'usage, soit 2804 hectares.

- Site en gestion
- ☆ Site en intervention
- Coteau calcaire
- Gîte à chiroptères
- Landes et forêts
- Milieu artificialisé
- Site géologique
- Zone humide
- Principales villes du territoire



Sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations, pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional. Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). Son action s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

NOMS DE SITES	GÉRÉ DEPUIS	DÉPT	COMMUNE(S)	SURFACE (HA)	STATUT DE GESTION
Communal de Sorrus	1995	62	Sorrus	19,39	Convention
RNR du Vallon de la Petite Becque	1996	59	Herzeele	0,97	Convention de gestion de la RNR
Coq de Paille	1996	59	Flêtre	0,12	Convention
Prairies de l'Yser	1996	59	Herzeele	1,47	Contrat d'entretien
Landes du Moulinel	1996	62	Saint-Josse	9,52	Emphytéose
RNR des Riez de Nœux-les-Auxi	1996	62	Nœux-les-Auxi	8,62	Emphytéose / Propriété
RNR de la Pâturage Mille Trou	1996	62	Auxi-le-Château	6,49	Convention
RNR de l'Escaut rivière	1996	59	Proville	60,87	Convention de RNR/ Emphytéose
Communal de Saint-Josse	1996	62	Saint-Josse	12,71	Emphytéose/Convention
Remparts de Montreuil	1997	62	Montreuil-sur-Mer	28,64	Convention
Marais de Tigny	1997	62	Tigny-Noyelle	39,07	Emphytéose /Convention
Marais de Villiers	1997	62	Saint-Josse	20,49	Emphytéose/Propriété
Cavités de La Loge	1998	62	Huby-Saint-Leu	0,03	Convention
RNR du Marais de la Grenouillère	1998	62	Auchy-les-Hesdin, Rollancourt	16,67	Convention
RNR des Anciennes carrières de Cléty	1999	62	Cléty	2,02	Convention
Cavités d'Ardres	1999	62	Ardres	0,56	Convention
Mares de Millam	1999	59	Millam	6,70	Convention
Marais de Roussent	2000	62	Roussent	71,85	Convention
Argillère d'Annequin	2000	62	Cambrin	5,58	Convention
Fort de Cerfontaine	2000	59	Colleret	2,58	Convention
Terril Sainte Marie	2001	59	Auberchicourt	9,41	Emphytéose/Convention délégation gestion
Coteaux de Dannes-Camiers	2001	62	Dannes, Camiers	76,47	Propriété /Emphytéose/ Convention
Zones humides de l'ancienne carrière de Dannes	2013	62	Dannes, Camiers	29,62	Convention
Gîte à chiroptères d'Hesdin	2001	62	Hesdin	0,02	Convention
Cavités d'Etaples	2002	62	Etaples	0,20	Convention
Coupe de l'Herpont	2002	62	Réty	0,81	Convention tripartite
Cavité du Flayer	2002	62	Gouy-Saint-André, Maresquel-Ecquemicourt	8,87	Convention
RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert	2002	62	Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert	76,24	Convention / Propriété
Domaine du Rohart	2003	62	Camiers	12,46	Convention
RNR des Prairies du Schoubrouck	2004	59	Noordpeene	10,74	Propriété
RNR des Prairies du Val de Sambre	2004	59	Locquignol, Maroilles	67,82	Propriété
RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa, et coteaux d'Elnes	2005	62	Acquin-Westbécourt, Elnes, Wavrans-sur-l'Aa	68,61	Propriété /Convention
Etang de Waligny	2005	62	Ligny-sur-Canche	5,99	Convention
RNR des prés du Moulin Madame	2005	62	Sailly-sur-la-Lys	9,06	Propriété /Emphytéose



© CEN

NOMS DE SITES	GÉRÉ DEPUIS	DÉPT	COMMUNE(S)	SURFACE (HA)	STATUT DE GESTION
RNR du Marais de Wagnonville	2005	59	Douai, Flers-en-Escrebieux	20,35	Convention de partenariat
Mare de la Prairie des Halleux	2005	62	Mont Saint Eloi	11,77	Convention
Bois de la Louvière	2006	62	Lapugnoy	141,38	Convention
Marais du Haut Pont	2006	62	Douriez	52,93	Convention
Mares de Looberghe	2007	59	Looberghe	7,28	Convention
Sablère d'Ohain	2007	59	Ohain, Trélon	2,38	Convention/Accord oral
Prairies de la Ferme aux Trois Sapins	2007	62	Coquelles, Frethun, Calais	123,41	Convention cadre de partenariat
RNR des Monts de Baives	2008	59	Baives, Wallers-en-Fagne	42,82	Propriété /Convention tripartite/ Convention FCEN
RNR de Pont d'Ardres	2008	62	Ardres, les Attaques	66,14	Copropriété
Lac de Cantin	2008	59	Cantin, Goeulzin	77,35	Convention de partenariat
Site de Gestion des Sédiments VNF n°25	2008	62	Saint-Omer	4,20	Convention
SGS VNF n°26	2008	62	Saint-Omer	2,35	Convention
Marais de Beaurainchâteau	2008	62	Beaurainville	51,73	Convention
RNR de la Forteresse de Mimoyecques et Coteaux	2008	62	Leubringhen, Landrethun-le-Nord		Propriété / Convention
Marais de Montreuil	2009	62	Montreuil-sur-Mer	11,61	Convention
SGS VNF n°17 de Cappelle-Brouck	2009	59	Cappelle-Brouck	6,87	Convention
RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet	2009	59	Roost-Warendin	16,33	Convention/ Propriété
Marais de Marœuil	2009	62	Marœuil	20,41	Convention
Mont de la Calique	2009	62	Vieil-Moutier	2,55	Propriété
SGS VNF n°13 de Cappelle-Brouck	2010	59	Cappelle-Brouck	7,19	Convention
Marais Pourri	2010	62	Norrent-Fontes, Ham-en-Artois	7,47	Convention/ Emphytéose
RNR du Molinet	2010	62	Samer	6,62	Convention
Bois de Linghem	2010	62	Linghem	12,35	Convention
Marais des Courbes	2010	62	Grigny	5,40	Convention
Marais du Warnier	2010	62	Nempont-Saint-Firmin	8,20	Convention
Terrils de Ligny-les-Aire	2010	62	Ligny-les-Aire	19,35	Convention/ Propriété
Marais de Beaumerie-Saint-Martin	2011	62	Beaumerie-Saint-Martin	34,03	Convention
Zones humides de Mardyck	2011	59	Grande-Synthe, Dunkerque	136,34	Convention
RNR du Bois d'Encade	2011	59	Betrechies, Gussignies	2,18	Emphytéose
Marais de l'Epaix	2012	59	Bruay-sur-l'Escaut, Valenciennes	27,31	Convention
Côte d'Escoeuilles	2012	62	Quesques	0,48	Propriété
Prairies de Moustier-en-Fagne	2012	59	Moustier-en-Fagne	9,88	Propriété
Marais de la Commandance	2012	62	Guines	6,77	Convention
Marais de Guisy	2012	62	Guisy	13,20	Convention

NOMS DE SITES	GÉRÉ DEPUIS	DÉPT	COMMUNE(S)	SURFACE (HA)	STATUT DE GESTION
Ferme à Lunettes	2012	59	Féron, Glageon, Sains-du-Nord	37,30	Propriété
Etang de la Galoperie	2013	59	Anor	52,76	Propriété
Marais de Féchain	2013	59	Aubigny-au-Bac, Féchain	10,95	Emphytéose / Propriété
Bois de Saint Landelin	2013	59	Crespin	41,32	Convention
Marais du Planty	2013	62	Maresquel-Ecquemicourt	9,54	Convention
RNR de Pantegnies	2013	59	Pont-sur-Sambre	37,06	Convention
Gîtes à chiroptères d'Obrechies	2013	59	Obrechies	0,02	Convention
Souterrains du Fort de Leveau	2013	59	Feignies	3,55	Convention
Gîtes à chiroptères de Maubeuge	2013	59	Maubeuge	1,28	Convention
Marais Philippe Rapeneau	2013	62	Fampoux	14,15	Convention
Marais de Vendin-lez-Béthune	2013	62	Vendin-lez-Béthune	6,51	Convention
Sources de la Coqueline	2013	62	Bailleul-lès-Pernes	0,43	Convention
Prairies d'Isques	2013	62	Isques	3,70	Convention
Carrière de l'Horipette	2013	59	Bachant	22,44	Convention
Espaces réhabilités de la carrière de Lumbres	2015	62	Lumbres	32,57	Convention
Prairies du Pont-Neuf	2015	59	Nieppe	3,36	Propriété
RNR de Grande-Synthe	2015	59	Grande-Synthe, Dunkerque	172,15	Convention
Côte Butel	2016	62	Longueville	5,92	Emphytéose
Prairie du coin du bois	2016	59	Ors	1,85	Convention
Prairies humides de la Liane	2016	62	Isques	4,53	Convention
Carrière de Menneville	2016	62	Menneville	7,01	Propriété
Fort Maginot d'Eth	2016	59	Eth	0,51	Convention
Gîte à chiroptères de Monceau St Waast	2016	59	Monceau-Saint-Waast	0,01	Convention
Prairie de Fléchinelle	2016	62	Estrée-Blanche	0,66	Propriété
Bois du Toaillon	2016	59	Le Favril	133,45	Convention
Espace Calmette	2017	62	Camiers	7,56	Convention de partenariat
Prairies de la Neuville	2017	59	Fresnes-sur-Escaut	0,33	Propriété
Ventus d'Alembon	2017	62	Alembon, Sanghen	4,78	Convention
Gîte d'Elesmes	2017	59	Elesmes	0,01	Convention
Marais des Vanneaux	2017	59	Arleux	6,63	Emphytéose
Marais d'Aubigny-au-Bac	2017	59	Aubigny-au-Bac	49,57	Convention
Terril Fort Louis et son cavalier	2017	62	Harnes, Annav	34,39	Convention/ Propriété
Marais de Rumaucourt	2017	62	Rumaucourt	61,54	Convention
Terril de Burbure	2018	62	Burbure	34,07	Convention
Terril de Mazingarbe	2018	62	Mazingarbe, Vermelles, Noyelles-lès-Vermelles	11,64	Propriété
Pâturage à juncs	2019	62	Marles-sur-Canche	14,84	Convention
Prairies d'Eppe-Sauvage	2019	59	Eppe-Sauvage	1,16	Propriété
Gîtes à chiroptères de Pont-sur-Sambre	2019	59	Pont-sur-Sambre	0,01	Convention
Marais de Pernes	2019	62	Pernes	4,89	Convention
Coteaux du Mont de Quelmes	2019	62	Quelmes	17,45	Convention
Marais de Solesmes	2019	59	Solesmes	4,52	Convention
Prairie d'Hurionville	2019	62	Lillers	3,09	Convention de partenariat
Lagunes de Fresnes/Escaut	2019	59	Fresnes-sur-Escaut, Escautpont	61,74	Convention de partenariat
Marais du Pont-sans-pareil	2019	62	Ardres	10,03	Convention
Coteau du Mont Caillou	2019	62	Camblain-Châtelain	0,47	Propriété
Colombier – Virval	2019	62	Calais	46,60	Convention
RNN de la Tourbière de Marchiennes	2019	59	Marchiennes	25,89	Propriété

NOMS DE SITES	GÉRÉ DEPUIS	DÉPT	COMMUNE(S)	SURFACE (HA)	STATUT DE GESTION
Terril de Germignies sud	2019	59	Lallaing	97,54	Convention tripartite

Sites en intervention, sans maîtrise foncière ou d'usage (au 31/12/2019)

NOMS DE SITES	INTER. DEPUIS	DÉPT	COMMUNE(S)	SURFACE (HA)	STATUT DE GESTION
Coteau de Dannes et de Camiers		62	Dannes, Camiers, Neuf-châtel-Hardelot	96,05	
Marais de BSM – Mouriez [compensation]	2016	62	Mouriez	1,76	
SGS VNF n°61		62	Festubert	7,18	
ZPS de Balançon		62	Airon Notre Dame, Airon-St-Vaast, Cucq, Merlimont, Rang-du-Fliers, StAubin, StJosse	1 005,87	
Le Val Joly		59	Eppe-Sauvage	96,55	
Cressonières de Blessy et Witternesse		62	Blessy, Witternesse	8,08	
Bassins de Mont-Bernanchon		62	Mont-Bernanchon	35,79	
Marais de Noyelle		62	Tigny-Noyelle	42,49	Convention d'élaboration de PdG*
Marais des Bruilles	2017	59	Onnaing, Escoutpont	31,54	
Berges de la Souchez	2017	62	Courrières, Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens	202,56	Convention de partenariat
Marais des grandes prairies	2018	59	Fresnes-sur-Escaut	52,52	Convention d'élaboration de PdG*
Rando-rail de Nielles-les-Bléquin	2018	62	Seninghem, Nielles-les-Bléquin, Affringues	23,99	
Prairie de l'entre deux eaux [CAD]	2017	59	Lambres-lez-Douai	3,52	Convention de partenariat
Mont de Rétau [Toyota]	2018	59	Onnaing, Quarouble, Rombies-et-Marchipont	85,83	Convention de partenariat
La Casseline	2019	59	Cassel, Oxelaère	9,22	Convention d'assistance à gestion
Bois de la CLECIM	2019	59	Rousies, Ferrière-la-Grande	14,92	
ZEC de Famars	2019	59	Famars, Artres	13,85	Convention technique et financière
ZEC de Marly	2019	59	Marly	7,63	Convention technique et financière
Champs d'inondation contrôlée du SMAGE Aa	2019	62	Verchocq, Renty	25,16	Convention de partenariat
Zone humide d'Ouve-Wirquin [SmageAa]	2019	62	Ouve-Wirquin	1,98	Convention de partenariat
Zone humide d'Assinghem [SmageAa]	2019	62	Wavrans-sur-Aa, Remilly-Wirquin	3,71	Convention de partenariat
Zone humide d'Arnèke [USAN]	2019	59	Arnèke	1,50	Convention de partenariat
Bassins d'Oudezeele [USAN]	2019	59	Oudezeele	1,83	Convention de partenariat
ZAC du Séminaire de St Landelin	2019	59	Crespin	4,47	Convention annuelle
Marlière de Feignies	2019	59	Feignies	9,52	Convention technique et financière
Bois aux nageurs	2019	59	Boussières-sur-Sambre	6,19	Convention technique et financière

Connaître

6 référentiels actualisés à l'échelle des Hauts-de-France :

les odonates, les rhopalocères, les orthoptères, les amphibiens-reptiles, les oiseaux et les mammifères.



Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) © CEN



Grande douve (*Ranunculus lingua*) © CEN



Scirpe penché (*Isolepis cernua*) © CEN

Le suivi permanent de la biodiversité (faune, flore, habitats) et des paramètres abiotiques (qualité physico-chimique de l'eau, niveaux piézométriques...) est la condition nécessaire pour une réelle évaluation des mesures de protection et de gestion des habitats naturels.

En contribuant directement à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel régional, le suivi scientifique des sites assure ainsi l'efficacité constante des interventions du Conservatoire d'espaces naturels sur le terrain et permet le développement des savoir-faire régionaux en matière de génie écologique et de conservation de la nature.

Quelques découvertes naturalistes remarquables, en 2019

Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) sur l'espace Calmette à Camiers (62)

Fin Avril 2019, 60 individus de Grand Rhinolophe sont observés lors de la visite d'un bâtiment technique désaffecté situé dans le parc arboré de l'Institut Départemental Albert Calmette de Camiers (en convention de gestion depuis 2017). Il s'agit probablement d'un gîte de transit (en juin seuls 3 individus étaient encore observés) pour l'espèce avant son installation probable dans les remparts de Montreuil pour la mise bas qui a lieu vers la mi-juin. Seuls 2 gîtes de mise bas sont connus à l'échelle du Nord Pas-de-Calais (Ardres et Montreuil) et des gîtes d'hivernage. Très peu de gîtes de transit l'étaient jusqu'alors. Cette découverte est donc un nouveau pas vers la connaissance de l'espèce et de ses déplacements.

La Grande douve (*Ranunculus lingua*) sur le marais de Beaumerie-Saint-Martin (62)

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion et suite aux travaux de gestion mis en place, la Grande douve a été observée pour la première fois sur le marais de Beaumerie. Pas moins de 24 stations, pour plus de 150 individus de cette plante protégée au niveau national, ont été observées au sein du parc de pâturage mis en place en 2016.

Le Scirpe penché (*Isolepis cernua*) sur la carrière de Dannes (62)

Le Scirpe penché est une Cyperaceae discrète (5 à 20 cm de hauteur) qui affectionne les tonsures hygrophiles. Sa répartition se situe en France sur la frange ouest et méditerranéenne. En 2019, le Scirpe penché fait une ré-apparition au nord de la Canche, sur la carrière de Dannes (plus d'une centaines de pieds sur environ 200 m²), dans une ancienne fosse d'extraction de craie, au sein de délaissés d'exploitation confiés en gestion au CEN en 2013 par l'entreprise EQIOM.

Découverte de deux nouvelles espèces remarquables sur le site de la Ferme à Lunettes (Sains-du-Nord, 59) lors d'une sortie réalisée en partenariat avec la SBNF :

Le Bident radié (*Bidens radiata*)

Cette espèce exceptionnelle pour la région Hauts-de-France n'est connue que du secteur de l'Avesnois (Trélon, Wallers-en-Fagne) où elle pousse à la faveur des exondations estivales des étangs. La régulation des niveaux d'eau sur la plupart des étangs du secteur constitue la principale menace pour le Bident radié. La découverte d'une population sur un site géré par le Conservatoire est une bonne nouvelle pour cette espèce actuellement en danger d'extinction en région.

La Renouée mineure (*Persicaria minor*)

Cette espèce, très rare à l'échelle des Hauts-de-France, n'avait pas été mentionnée sur la commune depuis 25 ans. De même écologie que la précédente, son statut de menace n'est pas connue en raison des difficultés de détermination de l'espèce (difficile à distinguer de la Renouée douce - *Persicaria mitis*).

Autres observations remarquables en 2019

Effectif record pour la Berle à larges feuilles (*Sium latifolium*) sur la RNR des Prés du Moulin Madame (62)

La présence de cette grande apiacée est attestée depuis longtemps sur la réserve mais jamais les effectifs n'avaient été aussi importants avec plus de 25 pieds pour six stations comptabilisés en 2019. Cette espèce en danger d'extinction en région Hauts-de-France a connu une régression considérable de ses populations du fait de la destruction et de la dégradation des zones humides.

Des effectifs en progression continue pour les chauves-souris en hibernation dans les remparts de Maubeuge (59)

Le nombre de chauves-souris en hibernation dans les remparts de Maubeuge a dépassé le seuil des 60 individus en 2019. Ces résultats sont le fruit de l'engagement de la Ville de Maubeuge, de la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS), du Conservatoire d'espaces naturels, de la Coordination mammalogique du Nord de la France et de leurs bénévoles qui assurent conjointement le suivi annuel des populations. Les aménagements prévus dans le cadre du Plan d'actions Chiroptères devraient se poursuivre dans les années à venir et garantir de meilleures conditions d'accueil pour les chauves-souris.

Un comptage de plus de 400 pieds de Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*) sur le Mont de Wallers-en-Fagne (59)

Cette espèce d'orchidée liée aux lisières et boisements calcicoles, découverte en 2017 sur le site, a fait l'objet d'un comptage en 2019. Environ 420 pieds ont été dénombrés. Il pourrait s'agir de la plus grosse population connue à l'échelle des Hauts-de-France.

Le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) sur le marais de Villiers (62)

Comme chaque année, un comptage du Liparis de Loesel, petite orchidée vulnérable et très rare, a été effectué sur le marais de Villiers par des salariés et bénévoles du CEN. Au total, 166 individus de cette espèce d'intérêt européen ont été comptabilisés, ce qui constitue la seconde meilleure année depuis le début du suivi en 2009. L'espèce a également été redécouverte cet été dans les Marais de la Souche (02), où elle n'avait pas été vue depuis 100 ans.



Bident radié (*Bidens radiata*)
© CEN



Renouée mineure (*Persicaria minor*)
© CEN



Berle à larges feuilles (*Sium latifolium*)
© CEN



Céphalanthère de Damas
(*Cephalanthera damasonium*) © CEN



Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*)
© CEN

Suivis scientifiques des sites naturels protégés

2019 EN BREF

- 4 diagnostics écologiques ;
- 14 nouveaux plans de gestion ;
- 9 renouvellements de plans de gestion existants.



La Casseline (59) © CEN



RNR des Prairies du Schoubrouck (59)
© CEN



Extension du Marais pourri (62) © CEN



Marais du Planty (62) © CEN



Lac de Cantin (59) © CEN



Marais de la Commandance (62) © CEN

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
----------------	----------	-------------

DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES		
LA CASSELINÉ	CASSEL, OXELAËRE (59)	9,22 HA
ZEC CAVM	FAMAR, ARTRES, MARLY (59)	21,48 HA
VALLÉE DE LA SELLE	(59)	
SAINT-SOUPLET	(59)	

ÉLABORATION DE PLANS DE GESTION		
BOIS DE LA CLECIM	ROUSIES, FERRIÈRE-LA-GRANDE (59)	14,92 HA
EXTENSION DU BOIS DE LA LOUVIÈRE	LAPUGNOY (62)	118,07 HA
ZAC DE SAINT-LANDELIN	CRESPIN (59)	4,47 HA
EXTENSION DE LA PRAIRIE SÉNÉCHAL	BAIVES (59)	3,308 HA
EXTENSION DE LA RNR DES PRAIRIES DU SCHOUBROUCK	NOORDPEENE (59)	
EXTENSION DU MARAIS POURRI	NORRENT-FONTES, HAM-EN-ARTOIS (62)	7,72 HA
TERRIL FORT LOUIS ET SON CAVALIER	HARNES, ANNAY (62)	34,39 HA
TERRIL DE MAZINGARBE	MAZINGARBE, VERMELLES (59)	11,64 HA
BERGES DE LA SOUCHEZ	COURRIÈRES, HARNES, LOISON-SOUS-LENS, NOYELLES-SOUS-LENS (62)	202,56 HA
MARAIIS DE PERNES	PERNES (62)	4,89 HA
MARAIIS DES GRANDES PRAIRIES	FRESNES-SUR-ESCAUT (59)	52,52 HA
PÂTURE À JONCS	MARLES-SUR-CANCHE (62)	14,84 HA
COUPE DE L'HERPONT	RÉTY (62)	0,81 HA
ZEC DU SMAGE AA	VERCHOCQ, RENTY (62)	25,16 HA

RENOUVELLEMENT DE PLANS DE GESTION EXISTANTS		
BOIS D'ENCADE	BETTRECHIES, GUSSIGNIES (59)	2,18 HA
MARAIIS DU PLANTY	MARESQUEL-ECQUEMICOURT (62)	9,54 HA
BOIS DE LA LOUVIÈRE	LAPUGNOY (62)	141,38 HA
CARRIÈRE DE MENNEVILLE	MENNEVILLE (62)	7,01 HA
LAC DE CANTIN	CANTIN, GOEULZIN (59)	77,35 HA
MARAIIS DE LA COMMANDANCE	GUÎNES (62)	6,77 HA
MARAIIS DE BEAUMERIE SAINT-MARTIN	BEAUMERIE SAINT-MARTIN (62)	34,02 HA
MARAIIS DE TIGNY	TIGNY-NOYELLE (62)	39,07 HA
ZONES HUMIDES DE MARDYCK	GRANDE-SYNTHÉ, DUNKERQUE (59)	136,34 HA



Terril Fort Louis et son cavalier à Harnes (62) CC H. Bouvet

Zoom sur un projet phare

Faune / Flore / Habitats

Lancement d'un indicateur d'évaluation des potentialités biologiques des mares à travers l'étude des coléoptères aquatiques : l'IcoCAM

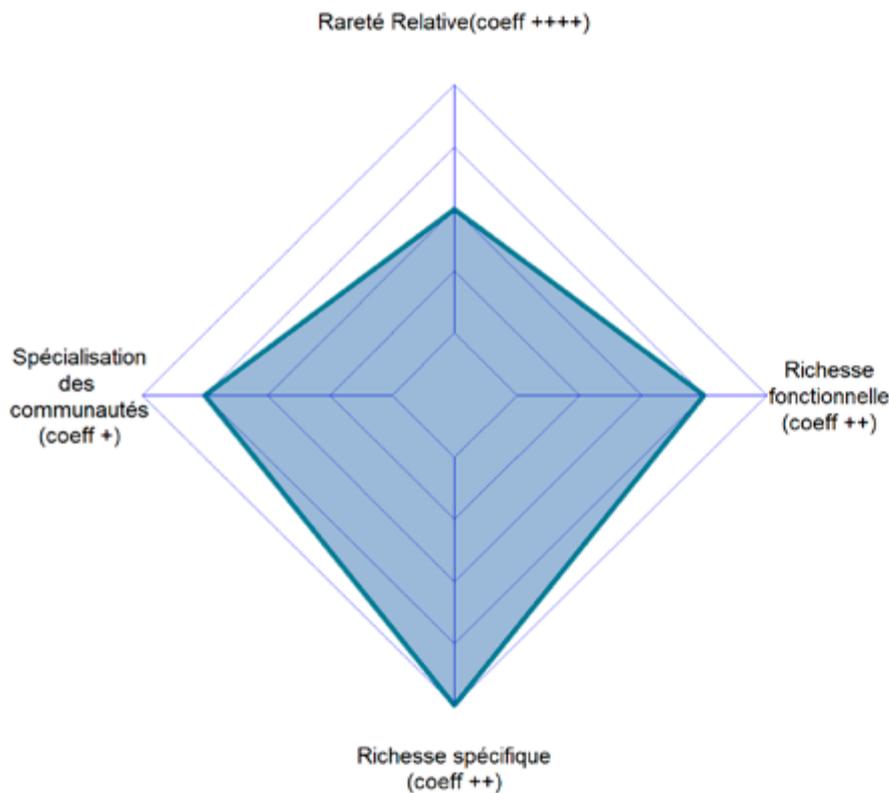
L'évaluation de l'intérêt écologique des mares et de leur état de conservation sont des problématiques récurrentes auxquelles sont confrontés les gestionnaires.

Ces évaluations se basent le plus souvent sur l'étude des amphibiens, des plantes ou des libellules. Bien qu'importants à considérer, ces groupes taxonomiques ne sont pas toujours les plus pertinents pour évaluer le bon état ou le bon potentiel écologique des mares. Les coléoptères aquatiques offrent quant à eux une diversité d'espèces particulièrement importante dans ces milieux et réunissent les principaux critères définissant les taxons indicateurs.

Fort de ce constat, le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) ont développé un indicateur novateur visant à évaluer les potentialités biologiques des mares sur la base de la prise en compte des cortèges de coléoptères aquatiques : l'Indicateur composite des Coléoptères Aquatiques des Mares (IcoCAM).

Cet outil de bio-indication est constitué de quatre indices spécifiques représentés dans l'espace via un graphique radar (figure 1). L'utilisation de plusieurs indices permet d'analyser de manière complémentaire les différentes facettes de la biodiversité des coléoptères aquatiques des mares. Un second graphique présente le classement final de la mare par le calcul de l'IcoCAM (agrégation des quatre indices) qui est représenté sur une échelle de valeur allant de très faible potentiel à très fort potentiel.

Figure 1 : Exemple de graphique de restitution de l'IcoCAM pour une mare située à Roussent (62)



Prospection des coléoptères aquatiques (62)
© CEN

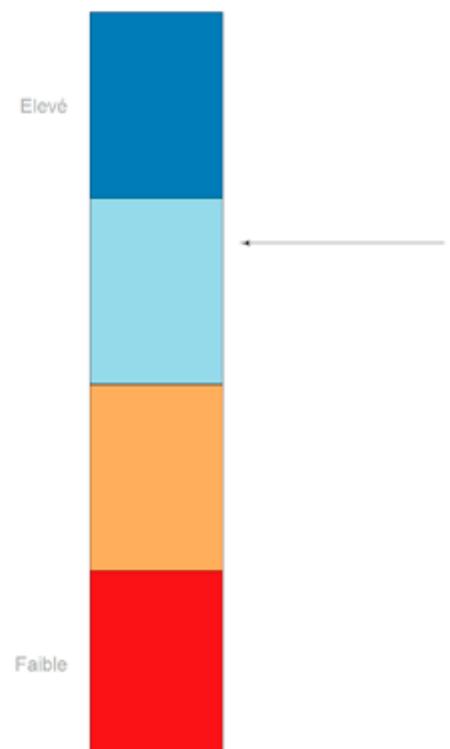


Prospection des coléoptères aquatiques (59)
© CEN



Mare prospectée dans le cadre de l'étude IcoCAM
© CEN

IcoCAM : Evaluation potentiel biologique





Helochares punctatus
© F. Nimal



Hydroporus palustris
© F. Nimal



Dytiscus semisulcatus
© D. Lohez



Agabus nebulosus
© D. Lohez

BDHN : Base de Données Habitats Naturels

Cet outil est non seulement un gain de temps pour les chargés d'études scientifiques et les géomaticiens dans la réalisation des cartes des plans de gestion, mais aussi il sélectionne les noms officiels des référentiels et harmonise ainsi les dénominations des habitats naturels.



Mare prospectée dans le cadre de l'étude IcoCAM © B. Hubert

L'**IcoCAM** se base sur la constitution préalable d'un référentiel à l'échelle d'un territoire donné, établi à partir d'un protocole d'échantillonnage standardisé. Afin de pouvoir déployer cet indicateur sur le bassin Artois-Picardie, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et l'Association des Entomologistes de Picardie se sont associés pour établir ce référentiel sur le territoire du bassin Artois-Picardie qui servira de base aux évaluations futures.

Dans ce cadre, plus de soixante mares sont en cours d'échantillonnage, dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Ce travail, qui se terminera fin 2020, est soutenu par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, avec la contribution du GRETIA et de Daniel Lohez, spécialiste des coléoptères aquatiques.

Les premiers résultats pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont très encourageants d'un point de vue faunistique : plusieurs espèces nouvelles ou très rares à l'échelle du territoire d'étude ont été découvertes dont *Graphoderus zonatus*, *Haliplus fulvicollis*, *Helophorus nanus*, *Helophorus pumilio*, *Helophorus strigifrons* et *Hygrotus nigrolineatus*.

Inventaires de groupes méconnus

Contribution au référentiel faunistique régional

Suite à la fusion des anciennes régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, le référentiel faunistique régional concerne désormais la nouvelle région Hauts-de-France. En 2019, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas de Calais (GON), Picardie Nature et les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont mis en place les premiers jalons pour collaborer à ce projet et adapter le référentiel au nouveau territoire afin d'y intégrer de nouvelles informations, qui nécessitent au préalable une homogénéisation.

De nouveaux collectifs faunistiques pour les Hauts-de-France ont été instaurés dans ce cadre afin d'alimenter le référentiel des informations naturalistes régionales et valider leurs contenus. Une nouvelle charte graphique des

notices est en cours d'élaboration.

En 2019, 6 référentiels ont été actualisés à l'échelle des Hauts-de-France : les odonates, les rhopalocères, les orthoptères, les amphibiens-reptiles, les oiseaux et les mammifères. Cette liste est complétée par l'arrivée d'un nouveau référentiel régional qui concerne les syrphes. Ces référentiels non finalisés fin 2019 seront diffusés au premier trimestre 2020.

La formation interne sur les espèces de Vertigo dispensée par Xavier Cucherat

En octobre 2019, les chargés d'études et de mission scientifique des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont participé à une formation sur les espèces de Vertigo dispensée par Xavier Cucherat du bureau d'études *Arion Ide*.

L'objectif était d'apprendre à rechercher et identifier les mollusques rares ou protégés de la famille des Vertiginidae et des Planorbidae, dont la plupart ne dépassent pas quatre millimètres ! Les sessions en salle ont alterné avec des prospections sur le terrain sur des sites du marais Audomarois et des Flandres mis à disposition pour l'occasion par le Conservatoire du littoral, le PNR des Caps et Marais d'Opale et le Conseil départemental du Nord.



Agrion de Mercure
(*Coenagrion mercuriale*)
© CEN



Vertigo de Des Moulins
(*Vertigo moulinsiana*)
© CEN

Stratégie patrimoniale des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France



En octobre 2015, au cours du congrès commun de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et de Réserves naturelles de France, et en collaboration avec les deux réseaux, le Muséum national d'Histoire naturelle présentait une communication sur l'apport de ces réseaux de

sites à la préservation de la biodiversité et sur une méthode pour prioriser (optimisation, complétude de la protection...) le développement d'un réseau d'aires protégées.

Les résultats étaient probants et ont suscité suffisamment l'intérêt des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France pour proposer au Muséum national d'Histoire naturelle de travailler à une étude similaire sur la région. Cette étude entraine dans l'élaboration du plan quinquennal commun aux deux Conservatoires d'espaces naturels Picardie et Nord – Pas-de-Calais.

Description de la méthode

La méthode d'origine anglo-saxonne n'est pas nouvelle en soit (10-15 ans d'existence) mais n'est proposée que depuis peu de façon pratique en France. Elle repose sur la détermination de « **points-chauds de biodiversité** » ou « **zones d'irremplaçabilité** », à travers la recherche de la complémentarité des assemblages d'espèces sur le plan spatial. Les résultats sont bien sûr très dépendants des paramètres que l'on fait entrer dans l'analyse et du niveau d'exigence requis (par exemple : veut-on préserver 100% des stations des espèces classées CR* sur les LRR*, 60% des stations des espèces EN).



Détermination de «points-chauds de biodiversité» ou «zones d'irremplaçabilité», à travers la recherche de la complémentarité des assemblages d'espèces sur le plan spatial.

L'objectif final pour les Conservatoires d'espaces naturels est de se doter d'une stratégie d'intervention pour les années à venir pour renforcer une stratégie « pro-active » sur la maîtrise foncière ou d'usage.

Afin de correspondre au mieux avec l'échelle d'action des Conservatoires d'espaces naturels, la maille de travail choisie est la commune.

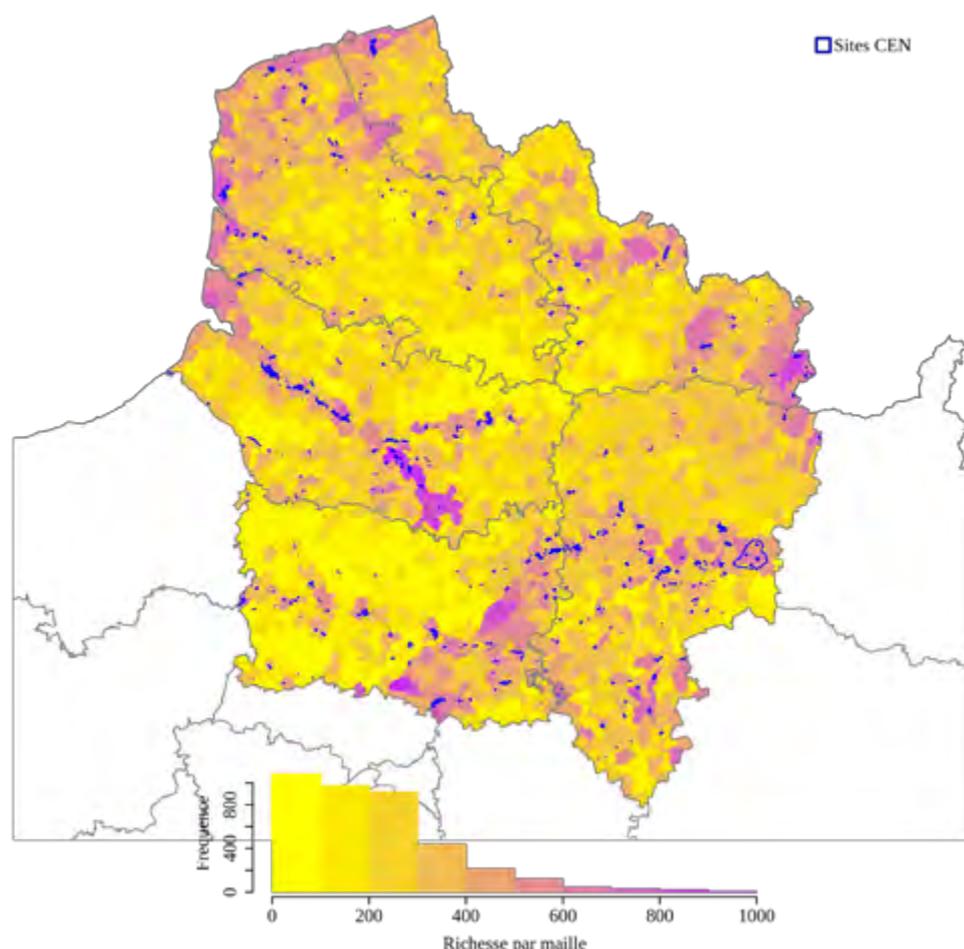
Carte 1 : richesse en espèces, tous groupes taxonomiques confondus des communes des Hauts-de-France (en bleus, les sites des Conservatoires d'espaces naturels).

Cette méthode est un **support d'aide à la décision**, elle ne donne pas un résultat applicable tel quel, les avis d'experts ou des axes stratégiques doivent compléter ces résultats. Elle permet d'analyser de façon objective de très gros jeux de données, sans donner plus d'importance à tel ou tel groupe taxonomique (à partir du moment où on dispose de données d'inventaire suffisamment fiables).

Cette analyse est permise grâce à l'utilisation d'un logiciel appelé MARXAN développé pour aider à définir des stratégies de protection d'espaces naturels sur la base de paramétrage incluant notamment la présence d'espèces particulières en fonctions d'attributs comme le niveau de menace sur des listes rouges, la rareté, etc.

Application par les Conservatoires en Hauts-de-France

Les Conservatoires d'espaces naturels ont défini comme objectif d'identifier, sur la base des connaissances actuelles, les **zones prioritaires**, puis en excluant les sites déjà protégés par les Conservatoires (et le patrimoine naturel hébergé), les priorités d'intervention. L'objectif final pour les Conservatoires d'espaces naturels est de se doter d'une **stratégie d'intervention pour les années à venir** pour renforcer une stratégie « pro-active » sur la maîtrise foncière ou d'usage. Afin de correspondre au mieux avec l'échelle d'action des Conservatoires d'espaces naturels, la maille de travail choisie est la commune.



Groupes taxonomiques retenus

Le choix des groupes pris en compte a été fait avec les têtes de réseaux de la connaissance naturaliste régionale : le **Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN)**, le **Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON)** et **Picardie Nature**. Il a fallu trouver un compromis entre intérêt pour la conservation et disponibilité de la donnée à l'échelle des Hauts-de-France. Les plantes vasculaires, les oiseaux nicheurs, les papillons de jours, les libellules, les mammifères, les amphibiens, les criquets et sauterelles, les poissons, les reptiles, les bryophytes et les mollusques relevant de la Directive Habitat-Faune-Flore ont été retenus (l'ordre précédent est fonction du nombre de données disponibles). **2 602 944 données ont été analysées représentant 2 387 espèces sur une période allant de 2000 à 2017.**

Il faut souligner une grosse mobilisation des bases de données régionales de Picardie Nature et du GON vers l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) sans lesquelles l'analyse n'aurait pas été permise.

Paramètre d'entrée du modèle

Avant de lancer le logiciel, il faut définir des paramètres. Nous nous sommes basés sur les listes rouges de menace à toutes les échelles géographiques. Pour le niveau des Hauts-de-France, des listes rouges régionales « virtuelles » ont été produites, ce niveau géographique étant prioritaire à notre échelle d'action.

Ces listes ont été produites par le CBN, le GON et Picardie Nature. Les seuils à atteindre pour chacun des statuts de menace des espèces ont été analysés au préalable et le paramétrage retenu est de 60 % pour les espèces CR, EN et VU ; 30 % pour les espèces NT. Pour les espèces sans liste rouge régionale, un critère de rareté a été retenu. Parallèlement, il est demandé à ce que toutes les autres espèces soient au moins présentes une fois dans les communes retenues.

Le logiciel propose des combinaisons de communes permettant l'atteinte des paramètres fixés (ci-dessus) et l'analyse est lancée 100 fois, ce qui donne 100 combinaisons de communes. À la fin, les communes sont classées par leur fréquence de présence dans ces 100 combinaisons et les communes apparaissant à chaque fois, le club des « 100 » sont évidemment les communes prioritaires, elles sont dites « irremplaçables ».

Une dernière priorisation a été faite parmi ces communes « irremplaçables », avec le nombre d'espèces pour lesquelles la région possède une responsabilité. Cette responsabilité est calculée sur la base de la distribution de l'espèce en région comparativement au reste de la France, les espèces proportionnellement mieux distribuées en région que dans le reste de la France sont dites à responsabilité régionale. Plus une commune abrite d'espèces à responsabilité régionale, plus elle est considérée prioritaire (*carte 3*).

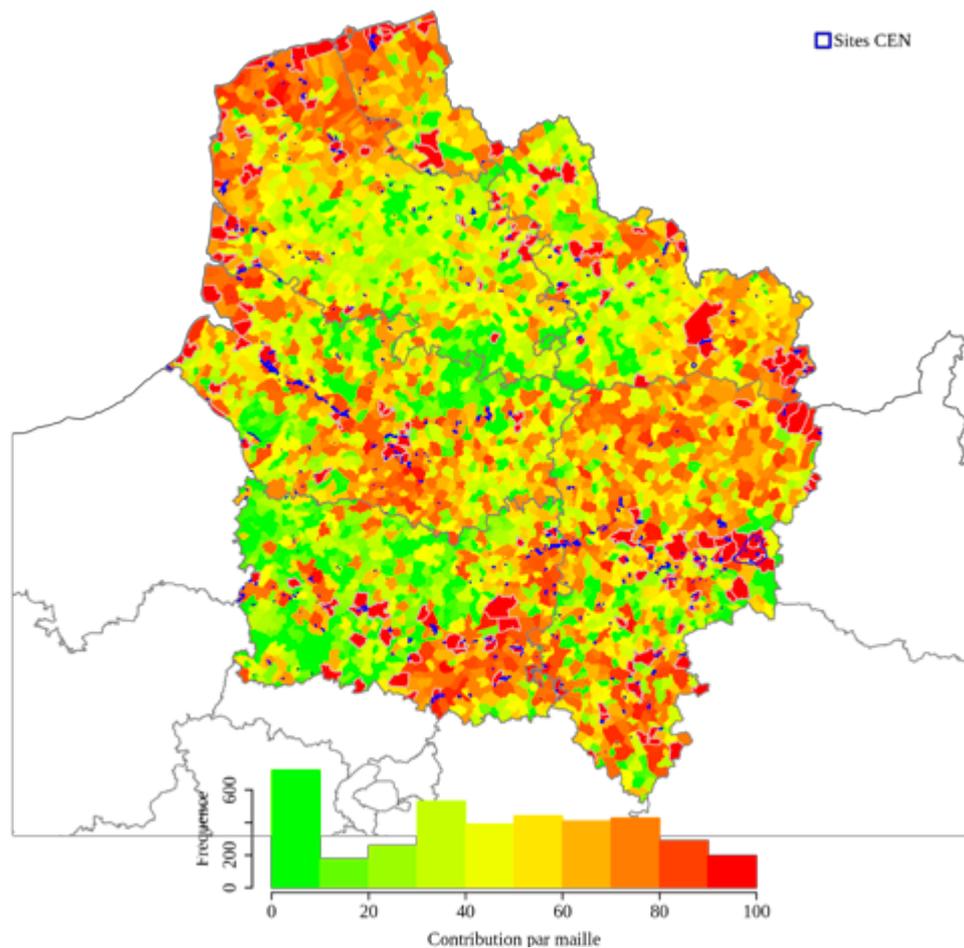
Conclusion provisoire

Avant de passer à une phase opérationnelle, il faudra intégrer l'inventaire régional du patrimoine géologique et d'autres stratégies de conservation comme les plans nationaux. Le passage de la priorisation de l'échelle des communes à l'échelle de sites devra prendre en compte des paramètres comme les réseaux de sites, les fonctions écologiques, les potentialités, l'état des stations et des stratégies des autres acteurs à d'autres échelles jusqu'au local. Ce sera la prochaine étape de ce projet.

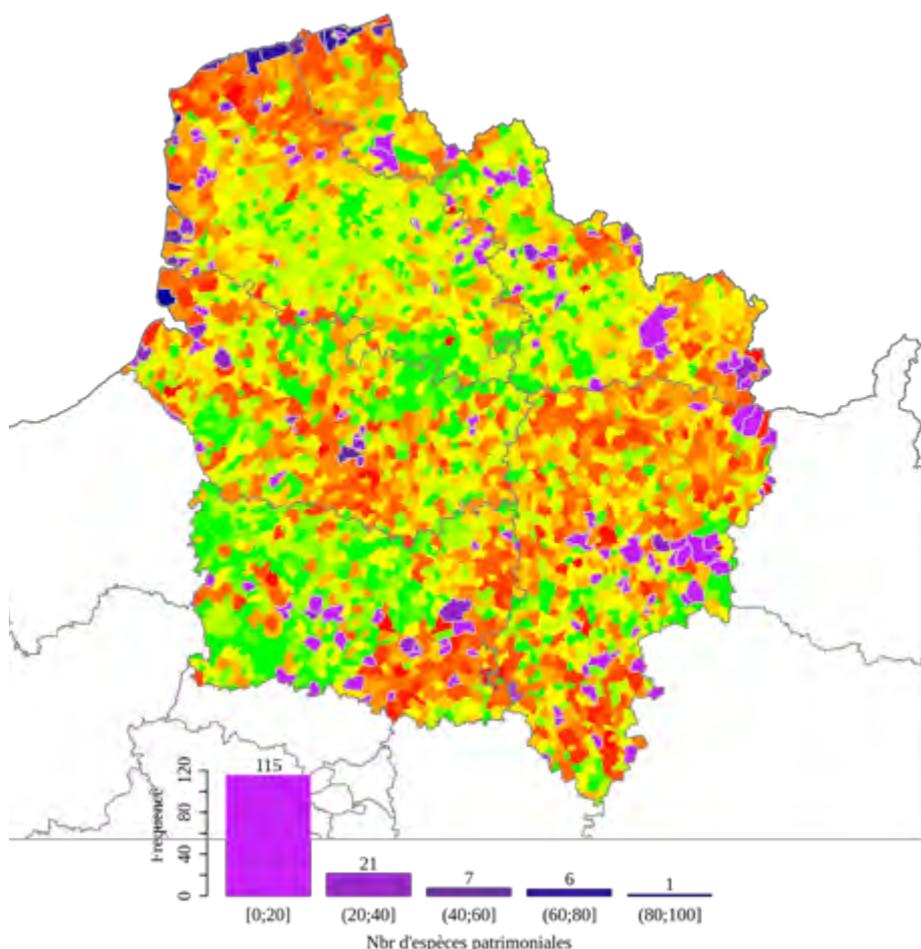
Groupes taxonomiques pris en compte :

le plantes vasculaires, les oiseaux nicheurs, les papillons de jours, les libellules, les mammifères, les amphibiens, les criquets et sauterelles, les poissons, les reptiles, les bryophytes et les mollusques relevant de la Directive Habitat-Faune-Flore

Carte 2 :
 représentant le score des communes à l'issue des 100 combinaisons, plus la commune est rouge plus elle apparaît dans les combinaisons.



Carte 3 :
 priorisation des communes du club des « 100 » avec les espèces à responsabilité régionale.



Protéger

Prairie d'Hurionville située à Lillers © E. Tremel

La protection du patrimoine naturel régional repose sur un travail mené avec tous les acteurs locaux : communes, propriétaires privés, associations, usagers, organismes publics, collectivités territoriales et entreprises. L'objectif est de développer une action pérenne et partagée en faveur des espaces naturels.

Au 31 décembre 2019, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 150 sites, ce qui représente une surface de 4867,69 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 117 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2804 hectares (voir carte des sites en maîtrise foncière p. 28).

En bref :

150 sites en intervention pour
4867,69 ha ;
dont **117** sites en maîtrise
foncière pour **2804 ha**

Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, dans le Nord (au 31/12/2019)



Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, dans le Pas-de-Calais (au 31/12/2019)



Nouveaux sites pour 2019 :

3 acquisitions réalisées pour **27,52 ha**

5 nouvelles conventions de gestion pour **27,35 ha**

14 nouvelles conventions d'assistance à la gestion pour **98,14 ha**

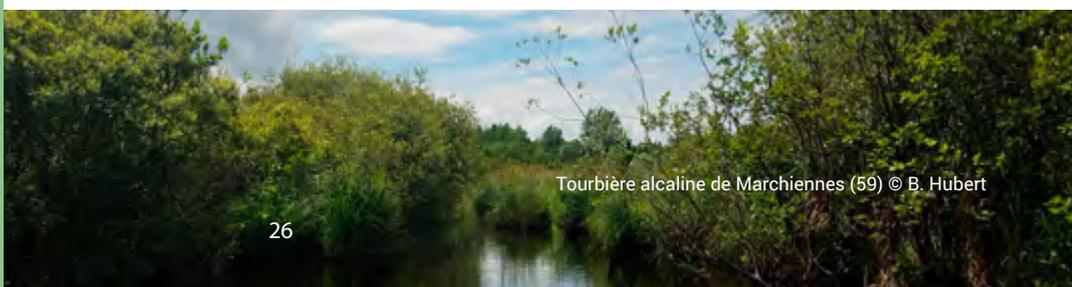
Les nouveaux sites d'intervention en 2019

Les acquisitions de nouveaux sites

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
----------------	----------	-------------

LES ACQUISITIONS FONCIÈRES		
TOURBIÈRE ALCALINE DE MARCHIENNES	MARCHIENNES (59)	25,89 HA
PRAIRIES D'EPPE-SAUVAGE	EPPE-SAUVAGE (59)	1,16 HA
COTEAU DU MONT CAILLOU	CAMBLAIN-CHÂTELAIN (62)	0,47 HA

27,52 HA



Tourbière alcaline de Marchiennes (59) © B. Hubert

Les nouvelles conventions de gestion

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
----------------	----------	-------------

LES NOUVELLES CONVENTIONS DE GESTIONS

PÂTURE À JONCS	MARLES-SUR-CANCHE (62)	14,84 HA
GÎTES À CHIROPTÈRES DE PONT-SUR-SAMBRE	PONT-SUR-SAMBRE (59)	0,01 HA
MARAIS DE PERNES	PERNES (62)	4,89 HA
MARAIS DE SOLESMES	SOLESMES (59)	4,52 HA
PRAIRIE D'HURIONVILLE	LILLERS (62)	3,09 HA

27,35 HA

Les nouvelles conventions d'assistance

Amélioration des connaissances, élaboration d'un document de gestion, conseils à la gestion...

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
----------------	----------	-------------

LES CONVENTIONS D'ASSISTANCE

BOIS DE LA CLECIM	ROUSIES, FERRIÈRE-LA-GRANDE (59)	14,92 HA
ZONE D'EXPANSION DE CRUES DE FAMARS	FAMARS, ARTRES (59)	13,85 HA
ZONE D'EXPANSION DE CRUES DE MARLY	MARLY (59)	7,63 HA
ZONE D'EXPANSION DE CRUES DU PRÉSEAU	MARESCHE (59)	0,46 HA
ZONE HUMIDE D'ARNÈKE	ARNÈKE (59)	1,50 HA
BASSINS D'OUDEZEELE	OUDEZEELE (59)	1,83 HA
PRAIRIES DU BOUDOIR	BAINCTHUN (62)	6,84 HA
RIVES DE LA SELLE	SAINT SOUplet (59)	0,08 HA
ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) DE SAINT-LANDELIN	CRESPIN (59)	4,47 HA
CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE DU SMAGE AA	VERCHOCQ, RENTY (62)	25,16 HA
ZONE HUMIDE D'OUVE-WIRQUIN	OUVE-WIRQUIN (62)	1,98 HA
ZONE HUMIDE D'ASSINGHEM	WAVRANS-SUR-L'AA, REMILLY-WIRQUIN (62)	3,71 HA
MARLIÈRE DE FEIGNIES	FEIGNIES (59)	9,52 HA
BOIS AUX NAGEURS	BOUSSIÈRES-SUR-SAMBRE (59)	6,19 HA

98,14 HA



Tourbière alcaline de Marchiennes (59)
© B. Gallet



Prairies d'Eppe-Sauvage (59)
© CEN



Prairie d'Hurionville à Lillers (62)
© E. Tremel



Maraïs de Pernes (62)
© CEN



Maraïs de Solesmes (59)
© CEN



Zone humide d'Assinghem (62)
© Smage Aa

Carte des sites gérés avec maîtrise foncière ou d'usage, par milieu

(MISE EN EXERGUE DES NOUVEAUTÉS 2019)



0 7,5 km N

Sources :
 CEN, 2019
 BD Parcellaire® (©IGN-F-Paris-2019)
 Fonds de carte :
 BD ALTI® (©IGN-Paris-2009)
 SIGALE®, 2009
 Réalisation : CEN NPC, 2017

RNR : Réserve Naturelle Nationale de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa, et des coteaux d'Elnes

en gras : les Réserves Naturelles Régionales

Les renforcements en bref :

6 extensions de sites réalisées

pour **140,7177 ha** :

soit 3 acquisitions pour

13,7277 ha ;

2 baux emphytéotiques pour

8,92 ha ;

1 convention de gestion pour

118,07 ha.

Pérennisation de partenariats existants :

1 bail emphytéotique pour

60,87 ha ;

5 conventions de gestion pour

233,36 ha ;

Fins de partenariat en 2019 :

La fin du classement pour la

RNR de Lostebarne et du Woohay

| Ardres, Brêmes-les-Ardres,

Louches (62) : **40,03 ha**

La fin de l'intervention sur

l'Oratoire vier Vittersteen |

Steenvoorde (59) : **3.74 ha**

Les sites naturels confortés en 2019

Les extensions de sites par acquisition

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
LES EXTENSIONS DE SITES PAR ACQUISITION		
RNR DES RIEZ DE NOEUX-LES-AUXI	NOEUX-LES-AUXI (62)	+ 0,3197 HA
RNR DES PRAIRIES DU VAL DE SAMBRE	LOCQUIGNOL, MAROILLES (59)	+ 10,099 HA
RNR DES MONTS DE BAIVES	BAIVES, WALLERS-EN-FAGNE (59)	+ 3,309 HA
		13,7277 HA

Les extensions de site par bail emphytéotique

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
LES EXTENSIONS DE SITES PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE		
RNR DE L'ESCAUT RIVIÈRE	PROVILLE (59)	+ 1,2 HA
MARAI POURRI	NORRENT-FONTES, HAM-EN-ARTOIS (62)	+ 7,72 HA
		8,92 HA

Les extensions de site par convention de gestion

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
LES EXTENSIONS DE SITES PAR CONVENTION DE GESTION		
BOIS DE LA LOUVIÈRE	LAPUGNOY (62)	+ 118,07 HA
		118,07 HA

La pérennisation de l'intervention par bail

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
LA PÉRENNISATION DE L'INTERVENTION PAR BAIL		
RNR DE L'ESCAUT RIVIÈRE	PROVILLE (59)	60,87 HA
		60,87 HA

La pérennisation de l'intervention par convention de gestion

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES
LA PÉRENNISATION DE L'INTERVENTION PAR CONVENTION DE GESTION		
COTEAUX DU MONT DE QUELMES	QUELMES (62)	17,45 HA
LAGUNES DE FRESNES-SUR-ESCAUT	FRESNES-SUR-ESCAUT (59)	61,74 HA
MARAI DU PONT-SANS-PAREIL	ARDRES (62)	10,03 HA
COLOMBIER-VIRVAL	CALAIS (62)	46,60 HA
TERRIL DE GERMIGNIES SUD	LALLAING (59)	97,54 HA
		233,36 HA

Zoom sur une acquisition phare en 2019 : la Tourbière alcaline de Marchiennes (59)

La Tourbière de Marchiennes est un site majeur en terme de conservation du patrimoine naturel des tourbières alcalines en région.

Elle présente des éléments du patrimoine naturel tout à fait remarquables avec ses habitats naturels tourbeux accueillant notamment le Laiteron de marais (très rare en Nord Pas-de-Calais), ou encore la Grenouille des champs et le Butor étoilé tous deux en danger critique d'extinction sur les listes rouges régionales.

Cette tourbière est située dans le Parc naturel Scarpe-Escaut à proximité d'autres sites remarquables de même nature comme la RNR de la tourbière de Vred. Le site présente un niveau de fermeture (ligneux, cladiaies) élevé et mérite des travaux de restauration techniquement complexes et importants.

Son acquisition, en décembre 2019, par le Conservatoire Nord Pas-de-Calais constitue la première action tangible du programme **Life Anthropofens** (LIFE18/NAT/FR/000906) porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et neuf autres partenaires. Le site est ainsi définitivement protégé et fera l'objet d'une restauration et d'une gestion écologique portée par le Conservatoire Nord Pas-de-Calais, en partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut qui y intervient depuis plusieurs années.

Cette tourbière et l'espace naturel sensible du Département du Nord voisin, font l'objet d'un projet de classement en Réserve naturelle nationale qui devrait aboutir dans les mois à venir.



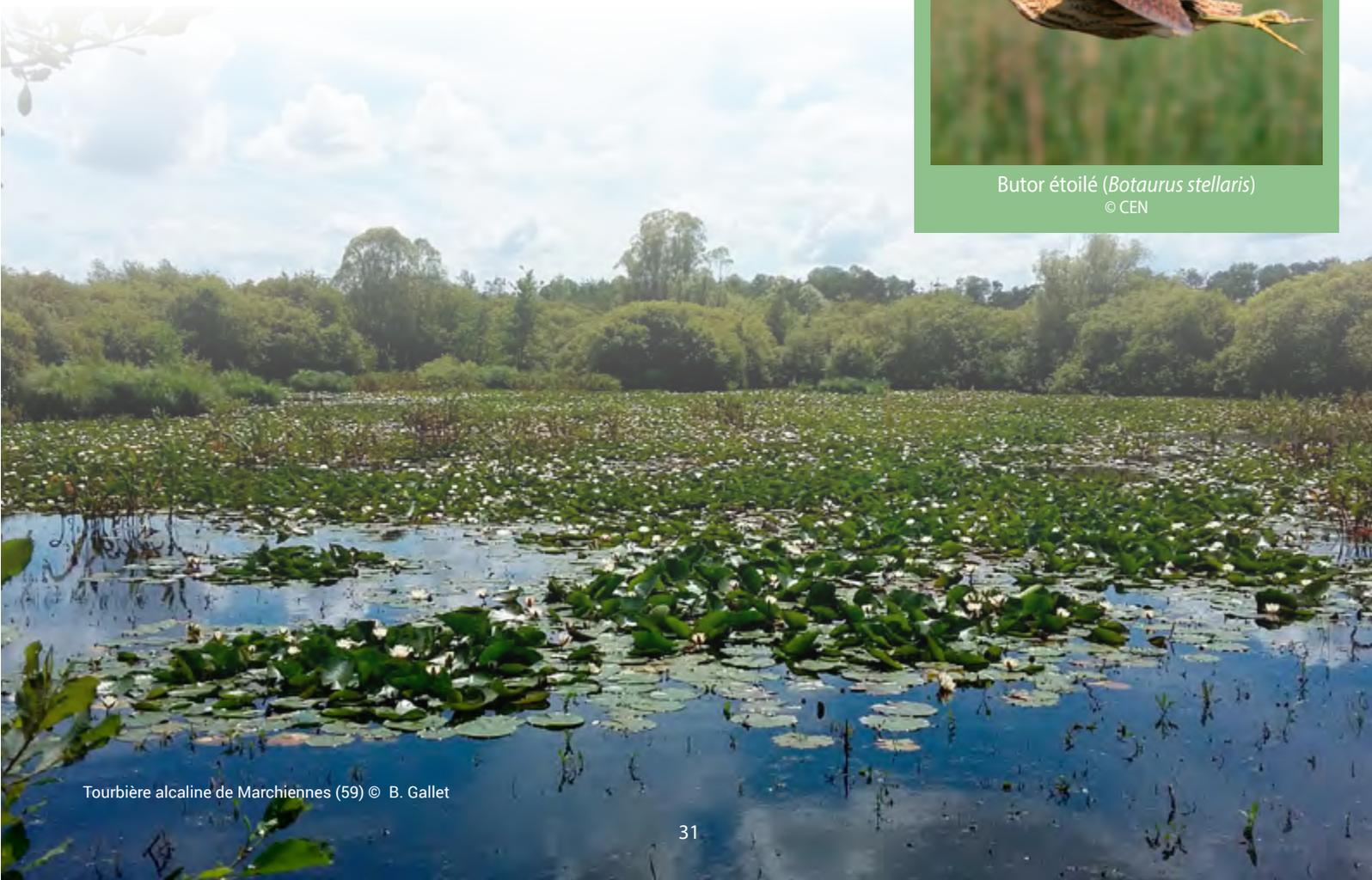
Laiteron de marais (*Sonchus palustris*)
© CEN



Grenouille des champs (*Rana arvalis*)
© CEN



Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
© CEN



Zoom sur une convention phare en 2019 : la signature avec Douaisis Agglo pour la gestion du Terril de Germignies sud (Lallaing, 59)

La plaine alluviale de la Scarpe a été modelée par près de trois siècles d'exploitation du charbon dont les terrils sont les témoins paysagers.

À des stades de re-végétalisation plus ou moins avancés, ils sont maintenant une partie structurante du paysage local, de ses activités économiques et touristiques, de la Trame verte et bleue régionale et sont reconnus depuis 2012 au Patrimoine mondial de l'Unesco.



Terril de Germignies sud à Lallaing (59) © CEN



Terril de Germignies sud à Lallaing (59) © CEN



Altique marquée (*Aelurillus v-insignitus*)
© L. Rousseau

C'est le cas du terril de Germignies sud (terril n° 143), propriété de la Commune de Lallaing. Il y forme un vaste plateau à 25 mètres au dessus du sol naturel d'origine. Il s'agit d'un terril tabulaire de schistes noirs issus de la fosse Barrois, modifié afin d'accueillir, à partir des années 1960, les bassins de décantation du-dit lavoir dans lesquels étaient stockés les schlamms schisteux issus du traitement des charbons maigres. Dans les années 1990, une station de lagunage y sera aménagée par Noréade. Ce terril d'une centaine d'hectares, désormais identifié comme coeur de nature par Douaisis Agglo présente une diversité d'écosystèmes intéressante pour le territoire : lagunes, plans d'eau, talus rocheux, schistes nus, zones de colonisation préforestière et forestière.

On y retrouve de nombreuses espèces de faune et de flore dont la Saltique marquée (*Aelurillus v-insignitus*), petite araignée de la famille des araignées sauteuses (Salticidae) qui fréquente les zones ouvertes et les zones d'éboulis. Elle trouve sur le site de Germignies l'habitat qui lui convient parfaitement au niveau des pentes ensoleillées et des pelouses thérophytiques. C'est le seul espace où cette espèce est connue en région.

En 2019, après deux ans de collaboration et la rédaction d'un plan de gestion écologique, le Conservatoire, la Commune de Lallaing et Douaisis agglo ont donc décidé d'unir officiellement leurs efforts et pérenniser la protection du site à travers une convention pour la préservation de cet espace remarquable.

Des conventions avec les communes d'Annay-sous-Lens, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens et Courrières pour une assistance à la gestion des espaces attendant au terril permettent au final une intervention du CEN sur environ 230 ha, bien au delà des 15 ha en propriété afin d'optimiser la gestion écologique de cette nature d'un genre nouveau.

Gérer

Chantier participatif sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert © B. Gallet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion, des programmes pluriannuels de travaux sont établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés.

L'équipe technique assure notamment :

- la préparation et l'encadrement des chantiers professionnels et bénévoles ;
- l'installation et le suivi des programmes de pâturage ;
- la maintenance des équipements ;
- la surveillance régulière des sites ;
- la réalisation de travaux de gestion et d'aménagements destinés à l'accueil.

Chantiers pour l'économie locale

En 2019, 45 chantiers ont été commandés auprès de 14 structures d'insertion (38 chantiers dans le Pas-de-Calais et 7 dans le Nord).

Aussi, 35 chantiers ont été commandés auprès de 19 entreprises privées (17 chantiers dans le Pas-de-Calais et 18 dans le Nord).

Chantiers avec des volontaires et des apprenants

En 2019, 20 chantiers organisés par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et Pas-de-Calais ont mobilisé des volontaires sur 13 sites gérés.

- 11 chantiers ont été organisés avec le grand public (Etang de Waligny, Marais de Montreuil, Cote Butel, RNR du Val de Sambre, RNR des Monts de Baives, Etang de la Galoperie, Marais du Planty, RNR du Marais de Cambrin, Terril de Germignies sud) ; dont 5 dans le Nord et 6 dans le Pas-de-Calais.
- Parmi ces 11 chantiers réalisés, un dans le Nord était réalisé dans le cadre des journées Hauts-de-France Propres.
- 9 chantiers ont été organisés avec des établissements scolaires, notamment des établissements agricoles ; dont 5 dans le Nord et 4 dans le Pas-de-Calais.

Soit au total 16,5 journées de mobilisation citoyenne pour 340 participants (effectifs cumulés). Une moyenne de 20,61 participants par jour de chantier.

Les chantiers, en bref :

45 chantiers commandés auprès de **14** structures d'insertion :
38 dans le Pas-de-Calais ;
7 dans le Nord.

20 chantiers ont mobilisé des volontaires sur **13** sites gérés ;
soit **340** participants.



Opération « Sauvons les garnoules » à Ligny-sur-Canche (62) © CEN



Chantier « Hauts-de-France propres » réalisé sur le RNR des Prairies du Val de Sambre (59) © CEN

Une activité agricole restaurée sur **44** sites naturels gérés par le Conservatoire :
18 dans le Nord ;
26 dans le Pas-de-Calais)



Mise en pâturage sur le site EQIOM des anciennes carrières de Lumbres (62) par des moutons boulonnais © L. Caron



La Rouge flamande, ou Rouge du nord, est une race rustique locale. Chaque année, plusieurs cheptels de cette race viennent passer des jours paisibles sur des zones humides gérées par le Conservatoire ; favorisant ainsi la biodiversité sur les sites pâturés. © CEN



Guillaume Dedourge, éleveur partenaire du Conservatoire © La Voix du Nord

Contractualisation avec le monde agricole

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais engage localement de nombreux partenariats avec les agriculteurs locaux. Ces collaborations aboutissent à une complémentarité entre biodiversité et qualité des productions agricoles.

L'entretien des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais au moyen du pâturage ou de fauche est réalisé en lien avec des agriculteurs locaux. Ces espaces naturels possèdent alors une double vocation : agricole et environnementale. Ils offrent aux éleveurs un fourrage pour l'alimentation des herbivores qui en retour entretiennent les sites et permettent la conservation des milieux riches en biodiversité.

Au 31 décembre 2019, les espaces naturels gérés par le Conservatoire accueillent 49 exploitants agricoles en contrats d'entretien ou conventions de pâturage, trois exploitants en bail rural à clauses environnementales et un exploitant en CMD SAFER dont le cahier des charges est défini par le Conservatoire d'espaces naturels, soit 53 exploitants en tout.

L'action du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais a permis de restaurer une activité agricole sur 44 sites (18 dans le Nord et 26 dans le Pas-de-Calais). 327,77 hectares sont gérés par pâturage et 100,13 hectares par fauche ; soit un total de 427,90 hectares.

En outre, 21 exploitants agricoles sont en fermage ou convention d'occupation précaire avec un tiers sur 16 sites gérés par le Conservatoire (dont un site dans le Nord) sur une surface de 120,95 hectares. Ce sont donc 548,85 hectares de superficie gérée par le Conservatoire qui sont occupés par 74 exploitants agricoles, pour une activité de fauche ou de pâturage sur 56 sites gérés (à noter qu'un même site peut être à la fois en fermage et en convention).

Témoignage de Guillaume Dedourge : un éleveur partenaire récompensé au salon de l'agriculture en 2019

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas de Calais se félicite du palmarès de Guillaume Dedourge et de Jekill, une Rouge flamande, ayant fini 2^e de sa catégorie au Salon de l'agriculture à Paris. Guillaume Dedourge fait pâturer ses vaches et s'occupe de la fauche sur deux sites gérés par le Conservatoire : le Marais de Vendin-lez-Béthune (62) et la Réserve naturelle régionale des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62).

Témoignage de Guillaume Dedourge : « L'échange entre le Conservatoire d'espaces naturels et mon exploitation est un partenariat gagnant-gagnant qui permet d'allier la valorisation et la sauvegarde des espaces naturels tout en préservant une petite structure grâce à la mise à disposition, à titre gracieux, de pâtures et prés de fauche, sur un territoire où il est devenu difficile de trouver de nouvelles surfaces agricoles.

Ces surfaces supplémentaires m'ont permis de développer la race locale Rouge Flamande en voie de disparition, race rentable, si lait et viande sont valorisés en direct. Les rendements de cette race rustique sont plus faibles mais le lait riche et la viande de qualité. Les sites naturels ont une productivité plus faible également mais largement compensée par des charges moindres (absence de loyer, temps de travail moindre, pas de produits phytosanitaires). Enfin, travailler avec le Conservatoire d'espaces naturels représente aujourd'hui un atout supplémentaire pour mon actuel passage progressif au système bio mais c'est aussi une conviction personnelle dans ma démarche de qualité et de préservation de la biodiversité. ».

Zoom sur une opération de gestion réalisée en interne : la pose d'un parc de contention sur le site de l'Étang de la Galoperie (59)

En 2019, cinq techniciens et un agent technique ont oeuvré au quotidien afin de réaliser des travaux de gestion écologique (fauches, débroussaillages...), d'assurer l'entretien et la surveillance des équipements pastoraux afin que la gestion par pâturage se déroule sans souci tout au long de la saison, et d'assurer l'entretien et la sécurisation des équipements d'accueil du public.

C'est dans le cadre de la gestion pastorale sur le site de l'étang de la Galoperie, qu'un chantier a eu lieu entre l'équipe technique du Conservatoire et l'agriculteur partenaire qui participe à la gestion du site en mettant en pâture ses moutons et bovins d'avril à octobre. Cet échange gagnant-gagnant permet à l'agriculteur de bénéficier gratuitement de pâtures équipées en clôtures et au Conservatoire de favoriser la biodiversité et maintenir les milieux ouverts grâce à l'action du pâturage. Ce partenariat se concrétise par la signature d'un contrat de pâturage reprenant le cahier des charges et les engagements de chacun.

Une des difficultés sur ce site était lié à la surface de la pâture : pas loin d'une quinzaine d'hectares. L'absence de parc de contention rendait donc le rattrapage des animaux en fin de saison un peu compliqué et parfois « sportif ». Afin de compléter l'équipement pastoral sur le site, le Conservatoire a donc entrepris, avant le rattrapage des animaux fin 2019, de construire un parc de contention. Fort de ses vingt années d'expérience dans la gestion et l'équipement pastoral des sites naturels, l'équipe technique, en lien avec les besoins de l'éleveur, a dessiné les plans de ce parc et prévu tous les matériaux nécessaires à sa construction.

Le choix des matériaux pour les ouvrages bois du Conservatoire se tourne naturellement sur du chêne non traité afin de ne pas utiliser d'essences exotiques ou de bois traité risquant de relarguer des produits néfastes dans les sols. Le chêne présente une résistance naturelle aux champignons et insectes et a une résistance naturelle à l'humidité tant que celle-ci n'est pas permanente (classe 3). Pour nous fournir en bois, nous faisons par ailleurs appel à une scierie locale puisque celle-ci est basée à Lillers.

En septembre 2019, une première journée a été dédiée à la préparation du site (taille des haies et arbres notamment) et une seconde journée a permis la fabrication et pose du parc. Deux techniciens et un agent technique ont travaillé sur cet équipement et l'éleveur est également venu prêter main forte afin, notamment d'aider à la pose des pieux de chêne, supports de l'ouvrage, grâce à ses engins agricoles.

Ceci est un bel exemple de partenariat, allant jusque dans la mise en œuvre des travaux sur sites et qui permettra à l'éleveur de rattraper plus facilement ses animaux et au Conservatoire de gérer plus finement la pression de pâturage sur le site.

En parallèle, EQIOM a également participé aux opérations en aménageant, grâce aux engins présents dans l'usine, les plate-formes et l'alimentation en eau qui permettront d'installer les systèmes d'abreuvement du bétail.



Création d'un parc de contention sur le site de l'Étang de la Galoperie à Anor (59)
© A. They



L'équipe technique, en lien avec les besoins de l'éleveur, a dessiné les plans de ce parc et prévu tous les matériaux nécessaires à sa construction. © A. They



Cet équipement permettra à l'éleveur de rattraper plus facilement ses animaux et au Conservatoire de gérer plus finement la pression de pâturage sur le site. © A. They



Zoom sur une opération de gestion réalisée en externe : abattage d'une peupleraie et pose de clôtures pour la mise en place d'un pâturage sur les Lagunes de Fresnes-sur-Escaut (59)

Les premières opérations ont commencé en 2019 sur ce nouveau site géré par le conservatoire. Des travaux d'envergure qui vont permettre de restaurer deux prairies pâturées et améliorer la biodiversité de ces zones alluviales.

Il a fallu tout d'abord abattre environ 5 ha de peupleraie. Ces peupliers n'étaient pas très « en forme » car écorcés par des chevaux pâturant dans ce boisement. Une partie est donc partie en scierie afin d'être transformée en palettes, cagettes, boîtes à camembert etc et le reste a été broyé en plaquettes bois-énergie afin d'alimenter des chaudières.

Cet abattage démarré fin septembre 2019 et mené par la SARL Bois Energie était un préalable à la pose des clôtures des futurs parcs de pâturage.

C'est le 19 novembre 2019 que le piquetage de la clôture a eu lieu avec l'entreprise Forêts et Paysages basée à Beaufort.

Dans une première prairie sans peupliers, le linéaire de clôture a débordé et a été broyé pour pouvoir plus facilement tirer les linéaires de poteaux et barbelés. Par ailleurs, des fourrés créant des barrières naturelles empêchant les futurs animaux de pâturer toutes les zones, des « couloirs » ont été créés permettant de relier les clairières entre elles. Au total 2 130 m² de passage ont été réouverts. Puis 1 110 mètres de clôture ont été implantés afin de créer un premier parc de pâturage de 5,37 ha.

Pendant ce temps se terminaient les travaux d'évacuation des peupliers sur l'autre parcelle. Là, ce sont 1 150 mètres de clôture posés afin de restaurer une parcelle pâturée de 5,63 ha.

Des visites régulières de ces chantiers réalisés en parallèle ont eu lieu entre le Conservatoire et les prestataires afin de s'assurer du respect du cahier des charges et du bon déroulement des opérations.

En parallèle, des échanges sont en cours avec le centre régional de ressources génétiques afin de mettre en pâturage une autre race locale, cette fois bovine, à savoir la Bleue du Nord.

Un outil de gestion des prairies alluviales pour le Conservatoire et de la surface de pâturage « clefs en main » pour un éleveur.

Suite à ces travaux, un nouveau partenariat avec un éleveur local va démarrer dès ce printemps, avec dans un premier temps des chevaux Trait du Nord, race locale, qui permettront d'entretenir les prairies.



Exploitation d'une peupleraie par la SARL Bois Energie © A. They



Pose de clôture par l'entreprise Forêts et Paysages © A. They



Suite à ces travaux, un nouveau partenariat avec un éleveur local va démarrer dès ce printemps 2020. © A. They



Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels favorise l'accès du plus grand nombre au patrimoine préservé, dans le respect de son intégrité, dans un objectif de sensibilisation, de responsabilisation et de partage des connaissances.

Parmi les sites d'intervention du Conservatoire présentant des potentialités pour l'ouverture au public (hors sites à chiroptères, industriels et privés), 41 écrans de nature sont aménagés avec des sentiers voire des équipements particuliers (sentiers tout public, piste VTT ou équestre, platelage, zones de pique-nique, observatoires, panneaux pédagogiques).

Sensibilisation du grand public : les événements marquants en 2019

Connaître pour mieux protéger, protéger pour gérer efficacement... pour que ces actions soient connues, comprises, soutenues, partagées, reconduites et qu'elles permettent d'oeuvrer davantage en faveur d'un environnement riche et fonctionnel, il est primordial de les valoriser. Le Conservatoire d'espaces naturels met ainsi en place de très nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à la nature, à destination du grand public : sorties de terrain, conférences, chantiers nature...

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a organisé 69 animations à destination du grand public, sur 42 sites gérés, pour un total de 1722 participants (hors programme de sciences participatives Vigie-Nature).

Fréquence Grenouille

Du 1^{er} mars au 31 mai, cette manifestation incite le grand public à découvrir la diversité et la fragilité des amphibiens et de leur milieu de vie : les zones humides. Le Conservatoire d'espaces naturels coordonne cette opération nationale à l'échelle du Nord Pas-de-Calais.

Nuit de la Chouette

Chouette hulotte, Chouette effraie, Chouette chevêche, Hibou moyen duc, Hibou des marais... Cet événement national organisé en mars est l'occasion pour le Conservatoire de faire connaître les rapaces présents en région. Il s'agit également de sensibiliser le public aux petits gestes bénéfiques à leur sauvegarde : installation de nichoirs, plantation de haies et d'arbres etc.

La Transhumance sur la RNR des Riez de Noeux-les-Aux

Début mai, le Conservatoire d'espaces naturels invite le grand public à accompagner les moutons et les chèvres lors de leur traditionnelle transhumance vers la RNR des Riez de Noeux-les-Aux, avant de partir à la découverte de la réserve protégée et de ses trésors naturels.

Sensibilisation du grand public :

69 animations nature sur
42 sites gérés pour un total de
1722 participants
(hors animations Vigie-nature).



Calendrier nature édité par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, édité à 12 000 exemplaires en 2019.



Animation nocturne à l'occasion de Fréquence Grenouille
© P. Lecocq



« Rando des orchidées »
organisée à Acquin-Westbécourt (62)
© L. Caron



Nuit internationale de la chauve-souris
sur la RNR de Pantegnies
à Pont-sur-Sambre (59)
© CEN



Sortie thématique sur la Vipère péliade
organisée sur les Landes du Moulinel (62)
© CEN



Stand de présentation des actions du
Conservatoire d'espaces naturels
© L. Caron

La Fête de la nature

Fin mai, la Fête de la nature permet à tous les publics de se reconnecter à la nature. En 2019, la Fête de la nature avait pour thème «La nature en mouvement» ; l'occasion pour le Conservatoire de sensibiliser aux cycles de vie des espèces, à la modification des écosystèmes, à la transformation des lieux et l'évolution des paysages.

La Fête des mares

Début juin, ce rendez-vous grand public est chaque année l'occasion de sensibiliser à l'intérêt écologique des mares. Le Groupe Mare, animé par le Conservatoire d'espaces naturels, est en charge de la coordination de cet événement national à l'échelle des Hauts-de-France.

Les mardis de l'été

Tout au long de l'été, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France proposent des visites guidées sur les sites naturels gérés. Les mardis de l'été permettent notamment au public de découvrir comment travaillent nos associations en faveur de la préservation de ces espaces.

Les Nuits internationales de la chauve-souris

Fin août, les Nuits de la chauve-souris sont l'occasion de sensibiliser à la préservation des chiroptères, en faisant découvrir l'écologie des espèces présentes en région, leurs moeurs et leurs techniques de chasse. Conférences, diaporamas, sorties nocturnes : ces animations sont très prisées du grand public.

Les Journées européennes du patrimoine

En septembre, cet événement annuel bien connu du grand public est l'occasion pour le Conservatoire d'espaces naturels d'organiser des sorties «à la croisée des patrimoines» en s'associant à des partenaires tels que des clubs locaux d'Histoire ; l'idée étant de proposer des visites à deux voix alliant patrimoine naturel et patrimoine historique ou architectural, sur des sites qui se prêtent à cette interaction.

Le Jour de la nuit

En octobre, le Conservatoire organise à l'occasion de cette opération nationale des balades nocturnes sur les sites naturels en périphérie urbaine, pour sensibiliser le public aux dangers de la pollution lumineuse. L'éclairage public et les enseignes lumineuses sont les principales sources de cette pollution qui impacte la faune, la flore et la population.

Le Festival de l'arbre

En novembre, le Conservatoire propose dans le cadre de cette manifestation régionale des animations en lien avec la thématique de l'arbre : plantations volontaires, sorties pédagogiques, randonnées, rallyes nature... Ces animations prennent en compte l'environnement et les milieux naturels en incitant les participants à des comportements respectueux.



Zoom sur une animation conçue en 2019 pour le grand public : un Escape game sur le thème de la biodiversité et du changement climatique

L'Escape game est un jeu d'évasion «grandeur nature». L'enjeu pour les participants est d'explorer un lieu, rechercher des indices, décrypter des énigmes afin de résoudre une enquête en moins de 45 minutes.

Le jeu d'évasion conçu par le Conservatoire sur le thème de la biodiversité s'adresse ainsi à toutes les personnes qui aiment s'amuser et jouer en équipe. Le concept développé s'adresse aussi bien aux personnes seules, aux familles ou aux groupes d'amis, qui souhaitent vivre une expérience nouvelle et intergénérationnelle.

Pour sa première mise en place à l'occasion de la Fête de la nature en partenariat avec la commune de Wavrans-sur-l'Aa (62), l'Escape game organisé par le Conservatoire a recueilli l'adhésion enthousiaste du public. Le concept sera donc enrichi en 2020, avec notamment l'achat de petits matériels, afin de permettre à ce divertissement novateur de sensibiliser de nouveaux publics à l'échelle régionale.

Les projets Citoyens par nature : pour sensibiliser les communes et leurs habitants

Ces projets permettent de sensibiliser une population aux enjeux écologiques d'un territoire en lui apportant des connaissances, des compétences, un état d'esprit et des motivations qui lui permettront d'agir collectivement en faveur de son environnement.

Ces projets favorisent aussi la création de lien social et intergénérationnel. Cela implique les habitants tout en valorisant les actions de la commune. Ces activités ludiques et utiles à la collectivité enrichissent la programmation socio-culturelle tout en créant les conditions favorables à la collaboration (services communaux, associations, écoles, habitants).

Deux thématiques sont proposées : les oiseaux ou alors les escargots et petites bêtes. Les habitants et les élèves scolarisés au sein de la commune partenaire sont ainsi initiés tout au long de l'année à la fabrication de nichoirs, de mangeoires pour les oiseaux, d'abris à insectes etc. Un temps fort est organisé en fin d'année pour réunir tous les participants autour de leurs créations.

En 2019, la commune de Douriez (62) a bénéficié d'un projet «Citoyens par nature» proposé par le Conservatoire.



Participants au premier Escape game organisé par le Conservatoire d'espaces naturels à Wavrans-sur-l'Aa © L. Caron



Le concept développé s'adresse aussi bien aux personnes seules, aux familles ou aux groupes d'amis © L. Caron



Atelier de vannerie sauvage organisé avec les habitants d'une commune (fabrication d'une mangeoire pour les oiseaux). © CEN



Vigie nature :

18 actions d'initiation aux sciences participatives pour un total de **559** participants.



Atelier SPIPOLL organisé à Wavrans-sur-l'Aa (62) à l'occasion de la Fête de la nature © L. Caron

SPIPOLL :

10 actions d'initiation à la reconnaissance des insectes pollinisateurs pour un total de **385** participants.

L'animation du programme Vigie-Nature : des sciences participatives pour les citoyens

Le programme Vigie Nature est un programme de sciences participatives du Muséum national d'Histoire naturelle qui consiste à suivre les espèces communes (faune et flore) à l'échelle nationale, grâce à des réseaux régionaux d'observateurs volontaires. Le Conservatoire d'espaces naturels est un relais de ce programme en Nord Pas-de-Calais.

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais a organisé 18 ateliers d'initiation aux programmes de sciences participatives (Vigie-Nature), dont 10 ateliers consacrés aux suivis photographiques des insectes pollinisateurs (SPIPOLL). Cela représente un total de 559 citoyens sensibilisés aux programmes Vigie-Nature (dont 385 dans le cadre des ateliers SPIPOLL*).

* Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional, au travers du programme Interreg SAPOLL

Les observatoires du programme Vigie Nature



Zoom sur le programme SPIPOLL

Projet de sciences participatives qui s'adresse à tous, le SPIPOLL a pour but d'étudier les réseaux de pollinisation, c'est à dire les interactions complexes entre plantes et insectes, mais aussi entre les insectes pollinisateurs eux-mêmes.

Les insectes pollinisateurs, essentiels au maintien des écosystèmes et de l'agriculture dans notre région, sont aujourd'hui fortement menacés. Les causes sont diverses : changements de structure des paysages ruraux (fragmentation et isolement des populations de pollinisateurs), perte de ressources alimentaires (notamment liée à l'intensification agricole), usage des pesticides, changements climatiques et développement de maladies. Il est donc urgent d'agir !

Le Conservatoire d'espaces naturels, grâce au soutien du programme Interreg SAPOLL, initie les citoyens à la reconnaissance de quelques espèces présentes à l'échelle du territoire, puis encourage ces citoyens à participer au recensement national des pollinisateurs en les formant au protocole de l'observatoire SPIPOLL.



1 JE CHOISIS UNE PLANTE EN FLEUR



2 JE PHOTOGRAPHE TOUS LES INSECTES SE POSANT SUR SES FLEURS



3 CHEZ MOI, JE TRIE ET RECADRE MES PHOTOS



4 J'IDENTIFIE LES INSECTES



5 JE POSTE MES PHOTOS SUR LE SITE



6 JE COMMENTE ET PARTICIPE À LA VALIDATION DES IDENTIFICATIONS

Sensibilisation des publics scolaires

Le Conservatoire d'espaces naturels dispose d'un Agrément de l'Académie de Lille. Concrètement cela implique une parfaite cohérence entre les animations proposées aux écoles et les programmes scolaires. Aussi, cela signifie pour les responsables d'établissements, un allègement des formalités administratives habituellement nécessaires pour faire appel à un intervenant extérieur.

Les animateurs nature du Conservatoire propose des animations pédagogiques «clés en main» aux écoles. Cela représente un gain de temps pour les enseignants qui bénéficient ainsi d'un accompagnement constant dans la mise en place des projets d'éducation à la nature. La préparation des animations est réalisée en amont par les animateurs nature, en fonction des objectifs et des attentes des enseignants. Nos animateurs interviennent avec tout le matériel éducatif de découverte de la nature (boîtes loupes, filets, supports pédagogiques...), permettant ainsi la démonstration puis l'acquisition de nouvelles connaissances en suivant différentes approches pédagogiques. Les animations scolaires proposées par le Conservatoire d'espaces naturels s'articulent autour de 6 thèmes différents (en fonction des saisons et des attentes des écoles) ; ces animations sont réalisées en extérieur, sur des sites gérés par le Conservatoire, afin que les élèves soient en immersion au coeur de la nature.

Différentes thématiques pour accompagner les jeunes à la découverte de leur environnement :

- Les cinq sens : découverte sensorielle d'un milieu naturel.
- L'eau : cycle, états et transformation
- Lecture de paysages : une prairie, un terroir, un coteau calcaire ...
- Gestion des milieux naturels
- La faune : les enfants découvrent les régimes et chaînes alimentaires, l'adaptation des animaux, ou encore les traces et indices laissés par les petites bêtes ou les oiseaux.
- La flore : les élèves apprennent à reconnaître herbacés, arbustes et arbres. Ils peuvent expérimenter certains usages des plantes, comme la musique verte ou la vannerie sauvage.

99 animations scolaires ont été organisées par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre de projets pédagogiques d'éducation à la nature, réalisés sur 27 sites naturels, en partenariat avec 36 écoles sur le territoire Nord Pas-de-Calais ; soit 1882 élèves ayant bénéficié de sorties thématiques (en effectifs individus).

Animations scolaires :

99 animations scolaires organisées, sur **27** sites gérés pour un total de **1882** élèves (effectifs individus) ayant bénéficié de sorties thématiques avec le Conservatoire d'espaces naturels.



Rendre les élèves acteurs de leurs découvertes. © CEN



L'observation et l'expérimentation au coeur du processus d'apprentissage. © Y. Cuenot



Zoom sur un projet de pédagogie active

« Aire naturelle de Cambrin : quand les enfants deviennent gestionnaires d'un patrimoine naturel communal »

Utilisant une démarche de pédagogie de projet, les élèves sont acteurs de l'acquisition de leurs connaissances et compétences, des prises de décision et d'actions en faveur de la protection de leur patrimoine naturel et culturel. Ce projet pédagogique et écocitoyen place les élèves au sein d'une dynamique territoriale, faisant appel à leur expertise, celle de la commune, mais aussi d'associations d'usagers, de protection de l'environnement et autres acteurs du territoire.

S'inspirant des « Aires marines éducatives » portées par l'Agence Française pour la Biodiversité et l'IFRECOR, ce projet innovant est expérimenté par le Conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec l'école et la commune de Cambrin, depuis l'année scolaire 2018-2019. Le projet s'y poursuit actuellement et se développe en parallèle, avec l'école et la commune de Cuinchy en cette année scolaire 2019-2020.

L'AFB et Réserves Naturelles de France ont également expérimenté ce concept, nommé « Aires terrestres éducatives », en vue d'une labellisation nationale pour l'année 2019-2020.

Par une pédagogie active, les classes étudient un milieu naturel dans toutes ses composantes, et propose des actions en faveur de la préservation de ce milieu, discutées et décidées lors du Conseil des enfants, lieu d'échanges et d'apprentissage de la démocratie participative. Ce projet cherche à amener l'enfant à se reconnecter, à s'immerger et découvrir par lui-même la nature dans un site dont il a la charge et la responsabilité : les élèves deviennent des « mini-conservateurs » !

Un projet bénéficiant de mécénats en 2019

Le comité de sélection de la Fondation Nature & Découverte, réuni pour l'appel à projet « Coup de main » (édition estivale 2019) a retenu le programme présenté par le Conservatoire d'espaces naturels intitulé « Aire naturelle de Cambrin : quand les enfants deviennent gestionnaires d'un patrimoine naturel communal » ; le subventionnant ainsi à hauteur de 3000 €. Au travers de ce soutien, les membres du Comité « Coup de main » encourage une « démarche exemplaire animée par la profonde volonté de (re)connecter les enfants à la nature ». Ils ont notamment souligné le caractère novateur de notre action s'appuyant sur la pédagogie de projet ; rendant ainsi les enfants acteurs de leurs découvertes et de leurs apprentissages.

Le projet a également reçu le soutien de la Fondation Nature et Solidarité 59.



Nombreux échanges par petits groupes, recherche d'infos, ateliers de construction d'outils, propositions d'actions © Y. Cuenot



Création d'un Conseil des enfants, lieu d'échanges démocratiques et participatifs où les enfants peuvent s'exprimer et co-construire le projet © Y. Cuenot



Création de documents scientifiques (cartographie, herbier), et de communication sur le projet (expo, affiches, enquête, etc.)



Mise en place d'actions concrètes de préservation de la nature : ici, un chantier de nettoyage du site et de ses abords © Y. Cuenot



Découverte des métiers de la nature avec des professionnels, mise en place d'actions de découvertes scientifiques et naturalistes, et immersion dans la nature. © Y. Cuenot



Conception de panneaux pédagogiques pour informer les promeneurs sur les sites naturels

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels a conçu et réalisé des panneaux pédagogiques pour informer le public concernant 3 sites naturels gérés :

- le Colombier Virval à Calais (62) ;
- la RNR de l'Escaut rivière (59) ;
- le Bois de Saint-Landelin (59).

Conception de publications et d'outils pédagogiques pour tous les publics

Lettres d'infos des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, une collection de livrets jeune public «Je découvre une espèce de ma région» à destination des adhérents et bénévoles de l'association ; plaquettes et revues Tintamare, Lettre Natura 2000 à destination des partenaires ; collection de plaquettes dédiées à la découverte de sites pour le grand public, etc.

Parmi les panneaux réalisés en 2019 :



Une des tables de lecture réalisées Colombier Virval à Calais (62)
© L. Caron

Parmi les publications 2019



Lettres d'informations à destination des adhérents et bénévoles



Collection de plaquettes de découverte de sites pour le grand public



Collection de plaquettes et revues Tintamare pour le Groupe Mares



« Je découvre... les odonates de ma région »

Accompagner les jeunes citoyens à la découverte de leur patrimoine naturel, est l'une des missions du Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais. Dans ce cadre, après deux premiers numéros de sa collection destinée aux enfants de 6 à 12 ans, consacrés aux chauves-souris, aux ammonites, aux grenouilles et crapauds, le Conservatoire a édité un nouveau livret en 2019 mettant en lumière les libellules et demoiselles.

Quelques chiffres :

Web et réseaux sociaux :

10 000 visites mensuelles sur notre site web.

Plus de **2900** fans sur notre Page Facebook.

1400 abonnés à la newsletter mensuelle (avec plus de **50 %** de taux d'ouverture).

Un blog dont l'objectif est d'encourager ses lecteurs à :

- découvrir pour mieux connaître,
- connaître pour aimer,
- aimer pour protéger.

Un blog destiné à :

- informer, partager, valoriser,
- susciter la curiosité, favoriser la compréhension,
- permettre l'identification, encourager l'implication.



Retrouvez toutes les actualités du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais sur le réseau social Facebook

Communication via le web et les réseaux sociaux

Renseigner via un site web institutionnel

Au cours du second semestre 2019, le site web institutionnel du Conservatoire a connu une refonte partielle. Suite au rachat inopiné de l'entreprise qui avait conçu initialement cet outil en 2012 avec un logiciel de développement propriétaire, le site web du Conservatoire ne pouvait plus être maintenu en l'état. Un nouveau site web transitoire a donc été développé en urgence, en utilisant une solution de développement web libre de droit.

À l'occasion de cette refonte, le site vitrine du Conservatoire est devenu «Responsive Web Design» (RWD) ; le site ajuste ainsi automatiquement l'affichage d'une page web à la taille d'écran du terminal utilisé. Cette technique de conception de site web répond à un besoin des utilisateurs, toujours plus nombreux à se connecter depuis un appareil mobile (smartphones ou tablettes). Ce site ayant été développé quelques mois seulement avant la fusion prévue des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, il n'intègre pas encore toutes les fonctionnalités qu'il aura à terme.

Informier via un blog : «Citoyens par nature»

Depuis 2017, le Conservatoire d'espaces naturels s'est doté d'un blog citoyen ; outil qui permet d'informer les internautes sur les actions menées par l'association mais également de sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité régionale.

Plus concrètement, les internautes recherchent des bons plans, des conseils, de la distraction. L'enjeu du blog est donc de faire coïncider nos objectifs avec leurs attentes.

Les objectifs opérationnels du blog « Citoyens par nature » :

- des valeurs : partage, citoyenneté, passion et savoir-faire ;
- une ligne éditoriale : « Des hommes et des femmes au service de la nature » ;
- un message principal : la nature est source de bienfaits pour l'Homme et une source d'épanouissement pour la société ;
- les tons : informatif et analytique ;
- les catégories : « Animations » ; « Brèves naturalistes » ; « Chantiers nature » ; « Enquêtes » ; « Espèces » ; « Partenariats » ; « Projets pédagogiques » ; « Rendez-vous » ; « Reportages » ; « Sciences participatives » ; « Sites naturels à découvrir » ; « Témoignages » ;
- des mots-clés structurants : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner.
- des articles réguliers : 3 à 4 publications mensuelles ;
-

Bref, il s'agit de produire régulièrement du contenu éditorial de qualité, optimisé pour le web.

Animer des communautés via Facebook et YouTube

Les objectifs opérationnels de notre présence sur les réseaux sociaux :

- Mettre l'expérience de la nature au cœur des interactions ;
- Parler des bénéfices réels de nos missions et actions ;
- Publier des contenus à forte valeur ajoutée (articles, infographies, photos et vidéos) ;
- Donner des preuves sociales (témoignages, retours en images d'événements) ;
- Instaurer une relation de proximité avec notre audience (répondre à toutes les questions).

Campagne de financement participatif 2019 en faveur de l'acquisition d'une prairie à Maroilles

En septembre dernier, le Conservatoire d'espaces naturels lançait une campagne de financement participatif intitulée « Aidez-nous à acheter une petite parcelle de Maroilles » via la plateforme web Hello Asso.

Après deux mois de collecte, le bilan de ce projet dédié à l'acquisition d'une prairie de 0,6 ha à Maroilles s'est avéré positif : 87 donateurs et donatrices ont choisi de soutenir ce projet. La somme collectée au cours de la campagne s'élève à **4 539 €**. L'acquisition de cette prairie située en continuité de la Réserve naturelle régionale des Prairies du Val de Sambre se concrétisera début 2020 avec la signature de l'acte de vente.

Relations presse et diffusion de l'information via les médias régionaux

En 2019, les médias ont été nombreux à relayer ou à couvrir les événements organisés par le Conservatoire d'espaces naturels, ou à informer sur la biodiversité et la gestion conservatoire de sites naturels protégés. Au total, cela représente **73 articles** parus dans la presse écrite régionale (dont 32 dans la Voix du Nord) ; **4 reportages TV** sur les chaînes régionales (France 3 et Weo).

Zoom sur quelques temps forts institutionnels organisés en 2019

Le 9 février 2019 à Ligny-sur-Canche (62)

Célébration des 10 ans de l'opération «Sauvons les garnouilles» puis signature du renouvellement de la convention de gestion des Zones humides de Waligny entre la commune de Ligny-sur-Canche et le Conservatoire d'espaces naturels.

Le 22 mars 2019 à Maroilles (59)

Signature de la convention de partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels et l'Association des Sauvaginiers de la Sambre et des 2 Helves.

Le 24 mai à Cléty (62)

Célébration des 20 ans de la gestion conservatoire sur la RNR des anciennes carrières de Cléty.

Le 28 mai à Lumbres (62)

Temps fort pour valoriser la préservation de l'ancienne carrière de Lumbres par des moutons boulonnais, mais également l'organisation d'animations pour les publics scolaires par le Conservatoire d'espaces naturels ; grâce au soutien de l'entreprise EQIOM.

Le 29 juin à Montreuil-sur-Mer (62)

Signature d'un nouveau partenariat pour la préservation du marais communal et des gîtes à chauves-souris Montreuil-sur-Mer ; temps fort suivi de visites thématiques pour les élus et les habitants de la commune.

Le 28 septembre à Lillers (62)

Signature d'une convention de partenariat pour la gestion écologique de la Prairie d'Hurionville, située à proximité immédiate du siège du Conservatoire à Lillers.



Aidez-nous à acheter une petite parcelle de Maroilles !
Envoyez-nous vos dons via : <http://bit.ly/Prairie-Maroilles>

Vidéo réalisée pour la campagne de financement participatif «Aidez-nous à acheter une petite parcelle de Maroilles» visible sur You Tube : www.youtube.com/watch?v=Z8okY9-FIHI

En bref :

73 articles parus dans la presse régionale en 2019 :

32 dans la Voix du Nord.

4 reportages **TV** sur les chaînes régionales (France 3 et Weo).



Signature d'une convention de partenariat pour la gestion écologique de la Prairie d'Hurionville située à Lillers (62), en présence des élus communaux et intercommunaux. © L. Caron



Temps fort organisé pour la mise en pâturage des anciennes carrières de Lumbres (62), en partenariat avec l'entreprise EQIOM, en présence d'élus intercommunaux, d'élus départementaux, et de publics scolaires. © L. Caron



Temps fort organisé à l'occasion des 20 ans de la préservation des anciennes carrières de Cléty (62) en présence d'élus communaux, d'élus intercommunaux, et de publics scolaires. © L. Caron

Accompagner les politiques publiques

Accompagner les politiques publiques : missions scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel...



Pour les ZNIEFF en 2019 :

16 ZNIEFF de type 1 ont été validées par le CSRPN (régional) et l'UMS PatriNat (national) ;
9 ZNIEFF dans le Nord ;
7 ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ;
11 ZNIEFF étendue.

Au total, l'inventaire recense en Nord Pas-de-Calais :
378 ZNIEFF de type 1 ;
29 ZNIEFF de type 2.

Actualiser certains zonages d'inventaires

L'inventaire des ZNIEFF et l'inventaire du patrimoine géologique s'inscrivent dans le cadre de l'article. L. 411-5 du Code de l'environnement qui précise que l'Etat assure la conception, l'animation et l'évaluation de l'inventaire du patrimoine naturel qui comprend les richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques. Ce sont les outils nationaux privilégiés pour la connaissance du patrimoine naturel et ses enjeux de conservation. Leurs données sont mises à disposition des gestionnaires, des décideurs du territoire et des citoyens, comme outil d'information et d'aide à la décision.

Actualisation permanente des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

En 2019, le CEN s'est chargé d'actualiser certaines ZNIEFF en fonction de l'ancienneté de leurs données et du manque de connaissance. Ainsi, 16 ZNIEFF de type 1 ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et l'UMS PatriNat. En outre, des réunions ont été organisées avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, la DREAL, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord – Pas-de-Calais et Picardie Nature pour une coordination à l'échelle Hauts-de-France. Par ailleurs, des réunions spécifiques sur les ZNIEFF ont été organisées avec le groupe connaissance du CSRPN.

Qu'est-ce que l'inventaire des ZNIEFF ?

Une ZNIEFF est l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble de ces secteurs constitue l'inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs du patrimoine biologique évoqué ci-dessus.

Nous distinguons deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type 1 recensent les secteurs de très grande richesse patrimoniale (milieux rares ou très représentatifs, espèces protégées...) et sont souvent de superficie limitée ;
- les ZNIEFF de type 2 définissent les ensembles naturels homogènes dont la richesse écologique est remarquable. Elles sont souvent de superficie assez importante et peuvent intégrer des ZNIEFF de type 1.

Actualisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique (irPG)

Qu'est-ce que l'inventaire du patrimoine géologique ?

L'inventaire du patrimoine géologique recense, documente, évalue la valeur patrimoniale et le besoin de protection des sites et objets (patrimoine in situ et ex situ) qui constituent le patrimoine géologique national.

Quels ajouts en 2019 ?

20 fiches ont été rédigées ou modifiées en 2019 et validées régionalement.

Elles illustrent les enjeux du Quaternaire de la Somme.

En effet, la vallée de la Somme constitue, pour la communauté scientifique internationale, un territoire d'exception pour l'étude et la compréhension des variations climatiques durant le dernier million d'années (Quaternaire) et de la manière dont elles ont affecté les milieux continentaux (incision et remplissage des vallées, évolutions des environnements, communauté végétales et animales, etc.) et les populations humaines installées.

Animer un plan d'actions régional pour la géodiversité (PAG)

Ce « Plan d'action géol' » vise à préserver durablement le patrimoine géologique présent en région Hauts-de-France. Les actions qui le construisent sont organisées selon les grandes missions des Conservatoires. Pour mener certaines d'entre elles, les CEN Hauts-de-France animent aux côtés de la DREAL, la Commission régionale du patrimoine géologique (2 réunions avec la CRPG en 2019).

Actions de connaissance

Voir l'actualisation de l'IRPG (paragraphe précédent).

Actions de protection

En 2018, la CRPG HDF a proposé 5 listes de sites géologiques justifiant au regard de leurs enjeux et menaces la prise d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope – APPG (une par département).

En 2019, le département de la Somme a été choisi pour initier la prise de ces arrêtés : enjeux importants (17 sites concernés dont 15 sur le Quaternaire de la vallée de la Somme) et menaces imminentes (remblaiement en cours ou programmés). Sur cette base, la DREAL et les CEN ont échangé avec les bénévoles de la CRPG, la DDTM 80 et la DRAC pour définir des priorités, réfléchir à l'articulation entre APPG et les projets de protection au titre des Monuments historiques et organiser la concertation auprès des propriétaires.

Actions de gestion

- Le plan de gestion de la Coupe de l'Herpont a été rédigé.

Actions de valorisation et de sensibilisation

- 3 animations grand public réalisées conjointement avec EDEN 62 sur le Cap Gris-Nez, le Cap Blanc-Nez et les monts de Desvres ;
- 1 présentation dans le cadre des rencontres de gestionnaires du REGNE ;
- Participation au colloque régional organisé par la DREAL sur la séquence « Eviter-Réduire-compenser » : 1 atelier sur la prise en compte du patrimoine géologique ;
- Conception d'une exposition Patrimoine géologique des Hauts-de-France.

Quelques chiffres pour l'IRPG en 2019 :

146 sites, objets et grands ensembles géologiques recensés et validés régionalement,

63 dans le Nord et le Pas-de-Calais

83 dans l'Aisne, la Somme, l'Oise



L'exposition Patrimoine géologique des Hauts-de-France

Conçue pour valoriser ce patrimoine après du plus grand nombre, elle illustre des sites régionaux emblématiques par de belles grandes photos, simplement légendées. Les 12 premiers panneaux qui la composent à ce jour ont été présentés pour la première fois lors du colloque ERC en novembre 2019. Le 05 juin prochain, à l'occasion des 150 ans de la Société géologique du Nord, elle sera dévoilée dans sa version complète (19 panneaux). Prévues pour être itinérantes, elles seront mises à disposition aux partenaires et structures qui en feront la demande.



Le Conservatoire est animateur Natura 2000 pour 7 sites : 6 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et 1 Zone de Protection Spéciale.



Marais de Balançon © G. Gouchez



Coteau de Dannes Camiers (62) © G. Rey

Participer à la constitution du réseau européen Natura 2000

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels est désigné animateur Natura 2000 pour 7 sites, 6 Zones Spéciales de Conservation et 1 Zone de Protection Spéciale pour une surface totale de 2300 ha.

- Le Marais de Balançon (ZPS)
- Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) ;
- Le Marais de la Grenouillère (ZSC) ;
- Le Coteau de Dannes et de Camiers (ZSC).
- La Vallée de l'Authie (ZSC) ;
- Les Prairies et Marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie (ZSC) ;
- Pelouses, bois, forêts neutrocalcicoles et système alluvial de la moyenne vallée de l'Authie (ZSC).

Un nouveau partenariat ambitieux pour la vallée de l'Authie !

Fort de son implantation locale, avec de nombreux sites naturels gérés dans la vallée (6 espaces naturels dont 2 Réserves naturelles régionales) le Conservatoire d'espaces naturels s'est associé avec l'AMEVA (Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme) pour proposer une démarche d'animation commune de l'ensemble des sites Natura 2000 de la Vallée de l'Authie. Ce nouveau partenariat, offrant des compétences techniques variées et au plus proche des enjeux du territoire, a donc retenu l'attention de la DREAL pour l'animation de ces 3 sites Natura 2000. De plus, il s'agit ici d'une anticipation de la démarche de fusion des deux conservatoires, la vallée de l'Authie étant située à cheval sur le département de la Somme et du Pas-de-Calais. L'actualisation des 3 documents d'objectifs est désormais à l'ordre du jour des trois prochaines années.

Des actions pour 10 ans !

Le Zone Spéciale de Conservation des landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse continue son bonhomme de chemin. En effet, les différents acteurs ont actés les actions du plan de gestion des communaux de Saint-Josse et Sorrus pour les 10 prochaines années (70 % du site N2000). Etrepages, réouverture de milieux, fauche exportée, curage de mare, pâturage extensif sont autant d'opérations prévues pour les années à venir. Une majorité d'entre elles seront entreprises via un contrat Natura 2000 afin de favoriser les habitats acidiphiles remarquables de la ZSC ainsi que les espèces d'intérêt communautaire comme le Triton Crêté. Au niveau des gîtes à chauves-souris de Montreuil, la protection est également garantie pour les 10 prochaines années grâce au renouvellement de la convention de gestion en juin 2019. 3 nouveaux gîtes à enjeux, abritant Grand Murin et Grand Rhinolophe (espèces d'intérêt communautaire), ont d'ailleurs été intégrés à la convention. Les 200 Grands Rhinolophes de la colonie de Montreuil (il n'était que 20 en 2000) ont donc toutes les conditions réunies pour continuer à fréquenter les gîtes du site Natura 2000 !



Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement du territoire

Le CEN accompagne, dans le cadre de conventions de coopération, neuf intercommunalités et trois syndicats mixtes pour la mise en oeuvre de leurs missions d'aménagement du territoire*.

En 2019, cet accompagnement a concerné :

- l'élaboration de diagnostics de territoires visant à la prise en compte des enjeux écologiques ;
- l'élaboration de notices de gestion écologiques sur des sites à vocation semi-naturelle (zones d'expansion de crues...);
- l'accompagnement dans la mise en oeuvre de la séquence «éviter-réduire-compenser les impacts sur le milieu naturel» ;
- la sensibilisation des publics ;
- un conseil continu pour l'aménagement du territoire.

* CU d'Arras, CA du Douaisis, CA de Valenciennes métropole, CA des deux baies en Montreuillois, CA de Maubeuge val de Sambre, CA de Grand Calais terre et mer, CA du Boulonnais, CC du Pays de Lumbres, CC Flandre intérieure, SM du bassin de la Selle, Smage Aa et USAN.

Accompagner le projet de territoire sur Douaisis agglo

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient auprès de Douaisis Agglo pour la gestion de plusieurs sites naturels reconnus d'intérêt communautaire depuis une dizaine d'années.

Les deux structures ont noué, en 2017, un partenariat formalisé allant au delà de la gestion de sites avec la sensibilisation des publics et l'accompagnement pour l'aménagement du territoire.

En 2019, le Conservatoire a élaboré un diagnostic de territoire, outil d'aide à la décision pour l'agglomération, qui vise à analyser le projet d'aménagement du territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis vis-à-vis de la séquence « éviter-réduire-compenser les impacts sur le milieu naturel » (ERC).

L'outil vise à :

- fournir un certain nombre d'analyses statistiques sur le foncier et le projet d'aménagement du territoire, notamment les types de milieux impactés ;
- éclairer sur les enjeux écologiques au sein des secteurs potentiellement urbanisables et définir des zones d'évitement en utilisant certains zonages d'inventaires et des données d'espèces menacées ;
- éclairer sur les contraintes réglementaires prévisibles au sein des secteurs potentiellement urbanisables en utilisant certains zonages réglementaires et des données d'espèces protégées ;
- fournir des pistes de mise en oeuvre pour la compensation écologique notamment au sein d'espaces aujourd'hui dégradés présentant un potentiel de réhabilitation écologique intéressant.

À compter de 2020, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais continuera d'enrichir ce document et surtout de le faire vivre en mettant en oeuvre une mission conseil auprès de Douaisis agglo et des communes pour l'aménagement de leur territoire.



Lagunes de Fresnes-sur-Escout, sur le territoire de Valenciennes Métropole (59) © CEN

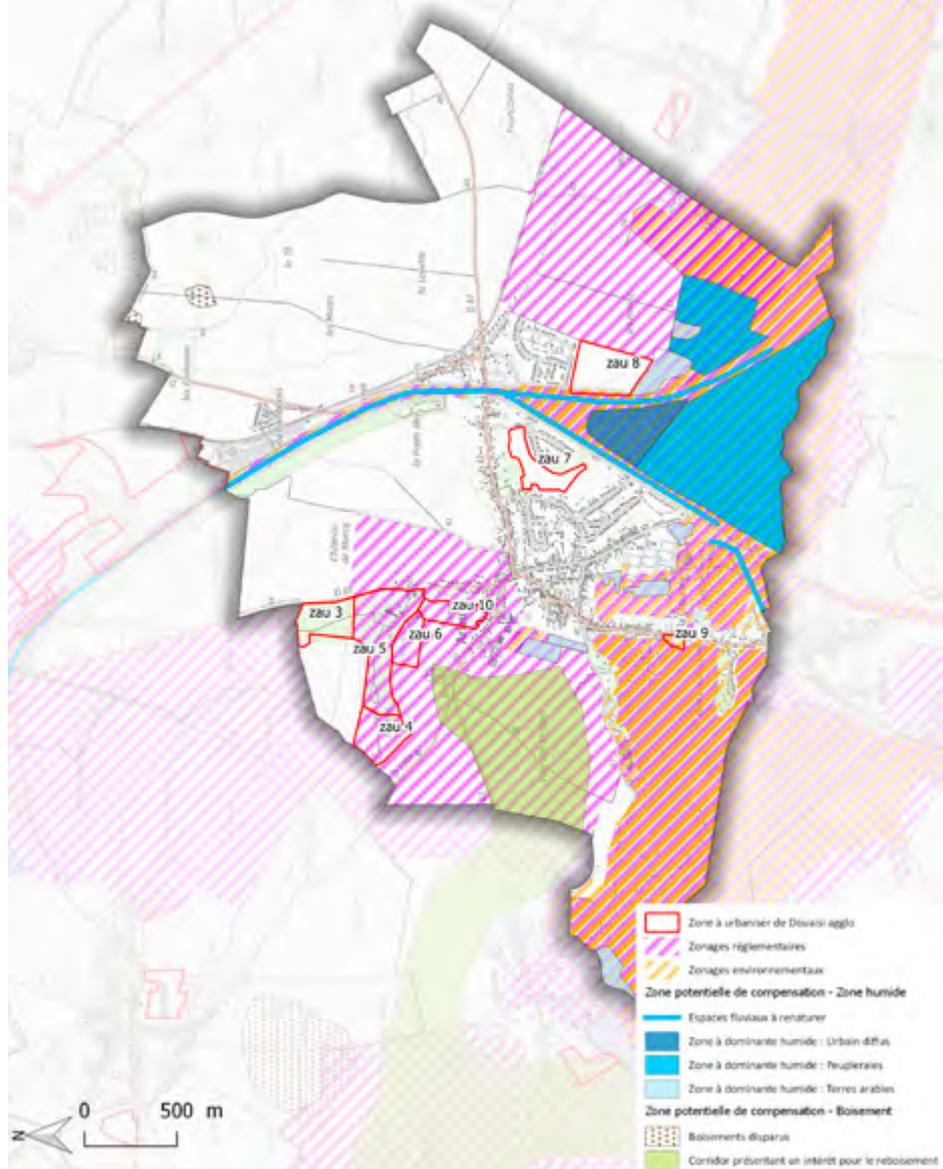


Marais d'Aubigny-au-Bac, sur le territoire de Douaisis Agglo (59) © CEN



RNR des Annelles, Lains et Pont-Pinnet sur le territoire de Douaisis Agglo (59) © CEN

Exemple de carte de synthèse produite à l'échelle communale (ville d'Arleux) dans le cadre du projet d'accompagnement de Douaisis Agglo



Programme Life *Anthropofens* (LIFE18/NAT/FR/000906)

L'année 2019 a vu la concrétisation du travail important de montage du programme Life *Anthropofens* avec sa notification par l'Europe. Un travail conséquent de montage et finalisation a été mené par les 10 partenaires sous l'égide du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, bénéficiaire coordinateur du projet. En fin d'année, les premiers comités techniques et de pilotage ont eu lieu pour le lancement du projet.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le programme concerne différentes actions notables :

- l'acquisition par le CEN de la tourbière de Marchiennes (59), site naturel d'enjeu majeur, pour 25 ha ;
- l'obtention des autorisations administratives pour la mise en œuvre du programme sur toute sa période ;
- le classement en zone spéciale de conservation du marais de Villiers (Saint-Josse 62) ;
- l'étude écologique, hydrologique, pastorale et des travaux de restauration écologique importants sur plusieurs tourbières : marais du Haut-Pont à Douriez (62), marais de Roussent (62) et marais de Villiers à Saint-Josse (62) ;
- la sensibilisation des publics et la communication autour du projet ;
- la gouvernance globale et le suivi administratif du projet.

Le montant global du projet entre 2019 et 2025 sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais s'élève à 1,9 millions d'euros.

Accompagner les projets de développement de territoires

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a participé à une centaine de réunions concernant le développement des territoires en 2019 à des échelles communales, intercommunales, départementales ou régionales. Le détail est présenté ci-après.

À l'échelon régional

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est membre de plusieurs commissions régionales qui influent sur le développement des territoires parmi lesquelles :

- la Commission régionale agri-environnementale et climatique ;
- le comité de stratégie de création des aires protégées ;
- le groupe de travail agriculture en zone humide de l'Agence de l'eau Artois-Picardie ;
- le Comité régional du patrimoine géologique
- le Comité régional biodiversité
- le Centre de ressources du développement durable qui outille et accompagne les acteurs de la région Hauts-de-France dans leur transition économique, sociale et énergétique ;
- le Schéma régional des carrières ;
- le Comité régional Forêt et bois et ses groupes de travail.

À l'échelon départemental

Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI)

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais siège officiellement dans les Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires du Nord et du Pas-de-Calais qui ont pour mission de produire un plan répondant à la nécessité de développer de façon maîtrisée les sports de nature, en veillant au respect environnemental tout en tenant compte des enjeux touristiques et de développement.

Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers du Nord (CDPENAF)

Le Conservatoire d'espaces naturels siège à la Commission départementale des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) du Nord, depuis août 2015. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais participe, en moyenne, à 10 réunions par an.

Le rôle de cette commission est d'émettre des avis sur les documents d'urbanisme :

- le plus souvent, un avis simple (consultatif) ;
- sur de rares sujets précis, un avis conforme.

Le Préfet s'appuie ensuite sur cette commission pour statuer sur ces documents.

Commissions départementales nature, paysage et sites

Le Conservatoire d'espaces naturels siège dans les formations nature des CDNPS du Nord et du Pas-de-Calais qui concourent à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribuent à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable.

À l'échelon intercommunal

Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)

Le Conservatoire d'espaces naturels siège désormais dans les commissions locales de l'eau de quatre SAGE : Scarpe amont, Escaut, Marque-Deûle et Canche et dans les commissions thématiques des SAGE : Lys, Sensée, Sambre, Delta de l'Aa, Yser, Scarpe Aval et Audomarois. Ces commissions sont un parlement local de l'eau qui réunit les usagers et décideurs politiques chargés de collaborer pour la préservation de la ressource.

Stratégies inondations

Le CEN est membre du plan de restauration et d'entretien de la Clarence et de la Stratégie locale de gestion du risque inondation de l'Escaut.



Coteaux de Dannes Camiers (62)
© G.Rey



Remparts de Montreuil-sur-Mer, sur le territoire de la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois (62)
© S. Declercq

Le CEN est enfin membre de six comités de pilotage Natura 2000 dont il n'est pas animateur et de 7 comités de gestion d'espaces naturels gérés par des partenaires

Parcs naturels régionaux

Les trois Parcs naturels régionaux du Nord et du Pas-de-Calais (Avesnois, Scarpe-Escaut, Caps et marais d'Opale) animent des comités techniques divers réunis plusieurs fois par an auxquels le CEN est convié pour faire part de son expertise naturaliste et de sa connaissance des enjeux écologiques des territoires.

Programmes LEADER

Le CEN siège aux comités de programmation LEADER du Pays du Boulonnais et du Pays du Montreuillois. Pour rappel, l'objectif du programme LEADER est le développement durable d'un territoire, au sens large. Le comité de programmation sélectionne les projets qui font l'objet d'une subvention européenne à ce titre.

Documents d'urbanisme

Le CEN est sollicité, au cas par cas, par des partenaires pour les accompagner dans l'élaboration de leur document d'urbanisme pour une bonne prise en compte des enjeux écologiques dans la planification territoriale.

En particulier en 2019, le CEN a suivi les projets suivants :

- le schéma de cohérence territoriale du Douaisis,
- les plans locaux d'urbanisme intercommunal de la CU d'Arras, de la CA Béthune, Bruay Artois Lys Romane, de la CA de Valenciennes métropole, de la CA des deux baies en Montreuillois, de la CC Sud Avesnois
- les schémas trame verte et bleue de la CA de la porte du Hainaut et de la CA Maubeuge Val de Sambre
- l'espace action nature du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural 7 vallées Ternois

À l'échelle du site naturel

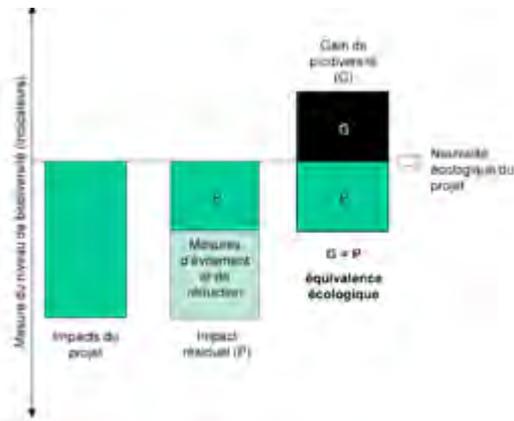
Le CEN est enfin membre de six comités de pilotage Natura 2000 dont il n'est pas animateur et de 7 comités de gestion d'espaces naturels gérés par des partenaires : RNN de la baie de Canche, RNN du platier d'Oye, RNR du pré communal d'Ambleteuse, RNR du plateau des Landes, RNR du lac du Héron, RNR de la carrière des Nerviens, ENS du terril de l'Escarpelle et des pâturelles.

Accompagner la séquence Eviter-réduire-compenser les impacts sur le milieu naturel

Le CEN accompagne, à leur demande, des porteurs de projets dans la mise en oeuvre de leur séquence ERC en contractualisant avec eux. Il n'accompagne les projets que dans le cadre stricte de sa charte éthique élaborée en 2018.

Actions principales mises en oeuvre en 2019 :

- élaboration d'une étude prospective sur le territoire de Douaisis aggro ;
- travaux de restauration écologique sur deux sites naturels compensateurs à Roost-Warendin et Féchain dans le cadre d'une séquence ERC incombant au syndicat mixte de la plateforme multimodale de Dourges ;
- préparation d'une obligation réelle environnementale pour signature prochaine dans le cadre d'une séquence ERC incombant à la société Valeco ;
- suivi scientifique d'un projet de compensation écologique dans le cadre d'une séquence ERC incombant à la CC Flandre intérieure ;
- contribution à la définition de possibilités pour la compensation écologique du projet d'élargissement de la Route nationale n°2 portée par l'Etat (DREAL Hauts-de-France) ;
- intervention et animation d'un atelier aux rencontres ERC à Amiens en novembre 2019.



Participer aux dynamiques de réseaux

Contributions au SAPOLL « Sauvons nos pollinisateurs » : projet Interreg franco-wallon sur les pollinisateurs sauvages

Plan d'actions transfrontalier en faveur des pollinisateurs sauvages

Le plan d'actions a été finalisé au premier semestre 2019 puis diffusé et présenté lors de quelques réunions et colloques. Des réflexions et des échanges ont été initiés pour animer et poursuivre ce travail à l'issue du programme SAPOLL dans les Hauts-de-France.

Amélioration de la connaissance des apoïdes de la région des Hauts-de-France

L'année 2019 a été mise à profit pour traiter l'ensemble des prélèvements effectués sur de nombreux sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre du programme. L'ensemble des spécimens collectés, préparés, étiquetés et déterminés ont été validés par un ensemble d'experts français et belges. Les données ont ensuite été intégrées dans la base de données du Conservatoire et des collections de références ont été constituées. Les plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire verront désormais apparaître des informations sur ce groupe d'insectes. Ce travail a permis l'élaboration d'une pré-liste des espèces apoïdes observées dans les Hauts-de-France.

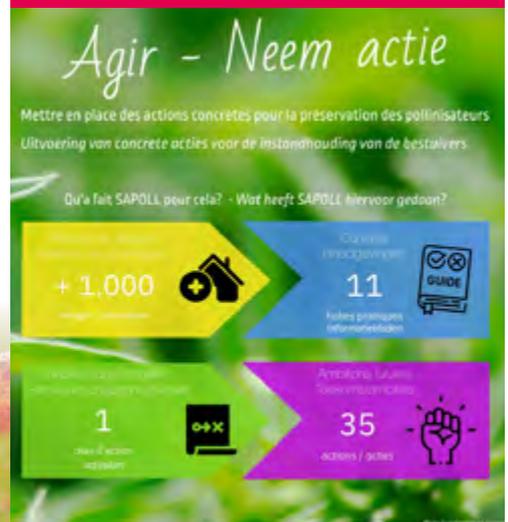
Atlas des bourdons (genre *bombus*) de Belgique et du Nord de la France

Le travail de rédaction de cet atlas a été coordonné par l'Université de Mons, avec le concours du Conservatoire d'espaces naturels, de Natuurpunt, de Natagora et de personnes ressources sur le sujet. Cet ouvrage richement illustré amène à la découverte des 31 espèces de bourdons de la région transfrontalière franco-belge (écologie, cartes de répartition). De plus, un important chapitre de recommandations pour la restauration des populations de bourdons a été proposé par les auteurs. Ce livre sera utile à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les bourdons, mais aussi aux naturalistes et gestionnaires d'espaces pour orienter leurs inventaires et actions de conservation.



Clé d'identification des syrphes

Une clef d'identification des 88 genres de diptères *Microdontidae* et *Syrphidae* d'Europe occidentale a été pilotée par le Conservatoire. Les auteurs, experts européens reconnus, ont produit une série d'illustrations originales et la clef a fait l'objet de tests et d'échanges, avec les réseaux de bénévoles et l'atelier Syrphes de Réserves naturelles de France. Cette clef permet de séparer tous les genres de ces familles de diptères, sur la base de critères morphologiques.





Animer le Groupe Mares

Toutes les structures régionales initiant des projets autour de la mare, plus largement des zones humides, et liés aux thèmes de protection, préservation, travaux de gestion, création et restauration, éducation et pédagogie autour des mares, peuvent rejoindre le Groupe Mares. Aujourd'hui, plus de 135 structures sont régulièrement invitées aux réunions du Groupe Mares afin d'apporter leur contribution au développement de projets collectifs (associations, collectivités, institutions, entreprises d'insertion, entreprises privées).

135 structures impliquées
2 réunions plénières par an



Réunion plénière du Groupe Mares en décembre 2019 à Compiègne © ADREE

- 1 opération nationale de sensibilisation du grand public : la **Fête des mares** ;
- 2 gazettes («Tintamare») et 1 nouvelle brochure éditée en 2019 ;
- 1 exposition & 1 support de formation mis à disposition ;
- 1 site web intégrant un outil de recensement des mares régionales : www.groupemares.org



Lancement du label Mares remarquables pour promouvoir les mares à grande valeur

écologique, paysagère ou historique dans la région.



Remise du prix «Coup de coeur du jury» à la commune de Gravelines en décembre 2019. © CEN

Le Groupe Mares est un réseau d'acteurs dont les objectifs sont de :

- fédérer les structures autour d'un même thème ;
- mutualiser et échanger les compétences et connaissances de chacun ;
- communiquer les savoir-faire et les compétences des structures ;
- éduquer, informer/former les publics, sensibiliser au respect de l'environnement et des milieux naturels ;
- monter des projets communs, rechercher des modalités de financements pour la mise en œuvre de ces projets ;
- s'associer aux démarches et événements organisés par toute structure sur ce thème.

Les projets du Groupe Mares s'articulent autour de trois axes de travail :

Animation et développement du réseau

- Véritables « ciment » de la dynamique du réseau, les réunions plénières ont pour objectif de faciliter les rencontres et les échanges d'expériences, et de permettre de définir collectivement les orientations et projets. Elles consistent en la découverte d'un site ou d'une thématique, sur proposition d'un membre du Groupe et d'un temps de réunion plénière et d'échanges.

Éducation à l'environnement et sensibilisation des acteurs

- Coordination de la Fête des mares en Hauts-de-France : cet événement de sensibilisation grand public pour la découverte des mares est organisé la première semaine de juin de chaque année. Le secrétariat du Groupe Mares se charge de la coordination locale et participe au comité de pilotage national.
- Édition de deux lettres d'information, le *Tintamare*, dont un numéro spécial «Label mares remarquables en région Hauts-de-France».
- Mise à disposition de brochures de type « guide pratique » pour le grand public.
- Mise à disposition d'une exposition sur les mares.
- Mise à disposition d'un support de formation pour sensibiliser les publics à l'utilité des mares (destiné aux associations et aux collectivités).

Un nouveau financeur en 2019

Suite à l'extension du Groupe mares sur l'ensemble du territoire de la région Hauts-de-France, une demande de financement a été faite auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Celle-ci a été acceptée et permet au Groupe mares d'avoir les capacités de travailler à cette nouvelle échelle. Ainsi, le nombre de financeurs pour le secrétariat du Groupe mares se porte à quatre avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Région Hauts-de-France et le Département du Nord.

Lancement du Label « Mares remarquables »

En 2019, le Groupe Mares a lancé un label afin de distinguer les mares remarquables présentes en région. Il s'agit d'un projet associant de nombreux partenaires régionaux, au travers notamment du jury de sélection.

Le label « Mares remarquables » est ouvert à toutes les structures, ou personnes, souhaitant valoriser leurs mares. Cette première année est un succès avec la réception de 17 candidatures, donnant lieu à 7 labellisations effectives. Les dossiers récompensés ont été portés par 2 associations locales, 1 particulier et 4 communes. Le «Coup de coeur» du jury a été décerné à la commune de Gravelines pour sa réhabilitation d'une ancienne mare de ferme en mare pédagogique. Les participants n'ayant pas obtenu le label ont reçu un courrier leur prodiguant des conseils dans le but d'améliorer la gestion de leurs mares.

Le label « Mares remarquables » permet également d'intégrer de nouvelles mares à l'outil de recensement mis en ligne par le Groupe Mares en 2018. Ainsi, la connaissance sur la répartition des mares régionales continue de progresser.



groupemares.org

Animer le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France contribuent à animer le plan régional d'actions sur les espèces exotiques envahissantes dans l'objectif de mettre en oeuvre la directive cadre européenne sur cette thématique.

En 2019, un travail de définition d'une feuille de route a été mené en étroite collaboration avec les services de la DREAL. La mise en oeuvre de cette feuille de route est envisagée pour 2020 avec notamment la création d'un poste dédié à l'élaboration du plan d'actions et à son animation.

Réseau des gestionnaires de réserves naturelles

2019 a vu la concrétisation de l'installation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels à vocation conservatoire.

Une réunion d'installation de ce réseau s'est déroulée à Arras le mardi 19 novembre. Une quarantaine de personnes représentants de nombreux gestionnaires et acteurs des espaces naturels ont participé à ce temps fort. L'enjeu est de pouvoir créer une dynamique d'échanges et de mutualisation sur les thématiques liées à la gestion des espaces naturels, de favoriser la circulations des informations, de mettre en place des projets communs.

Police de la nature : bilan 2019

En 2019, les 3 agents commissionnés au titre de la Police de l'environnement ont réalisé 35 sortis de surveillances sur les Réserves naturelles gérées par le Conservatoire d'espaces naturels. Ils ont fait 23 relevés d'infraction et ont interpellé 14 contrevenants. Concernant la partie répression, ils ont réalisé 13 rappels à la loi verbaux ainsi que 4 rapports de constatation (notamment en lien avec la présence de migrants sur la RNR de Grande Synthe) et rédigé 2 amendes forfaitaire pour un chien sans laisse et de la circulation hors sentiers balisés. Les agents ont terminé l'investigation et rédigé un procès verbal pour travaux non autorisés en réserve naturelle datant de 2018. Enfin, ils ont réalisé le contrôle de 7 permis de chasser.



Renouée du Japon © CEN



Surveillance sur les Réserves naturelles gérées par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais © CEN



AEAP : Agence de l'Eau Artois-Picardie

CBNBI : Conservatoire botanique national de Bailleul

DDTM59 : Direction des territoires et de la mer du Nord

FCEN : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

PNR : Parcs naturels régionaux

RAIN : Réseau des acteurs de l'information naturaliste

RTE : Réseau de transport d'électricité

SAGE : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Epistrophe eligans © C. Seignez

Contributions aux réseaux de la connaissance

Les données produites par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et envoyées aux partenaires

27 demandes traitées :

- AEAP : contours des sites gérés ;
- FCEN / Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : sites, indicateurs, données naturalistes ;
- DDTM59 : contour de sites ;
- RTE / SNCF / Bureaux d'études (dans le cadre de projets d'infrastructure) : contours de sites ;
- MNHN / Observatoire de la Biodiversité (Région) : contour de sites ;
- SAGE / Conservatoire du Littoral / PNR : contour de sites.

Transmettre des données naturalistes aux réseaux de la connaissance

Nombre de données naturalistes transmises au RAIN :

- 6608 observations concernant la faune (fin 2018 - fin 2019) transmises au GON ;
- 9120 observations concernant la flore (début 2018 - fin 2019) transmises au CBNBI ;
- 23 Plans de gestion rendus conformes au RGPD (saison 2018) transmis au CBNBI ;
- 3248 polygones d'habitats (saison 2018) transmis au CBNBI.

Publications scientifiques par des membres de l'équipe permanente en 2019

CLAUDE J., SPEIGHT M.C.D., **VANAPPELGHEM C.**, DUSSAIX C., 2019.- Sur quelques Diptères Syrphidés peu connus observés en Ardèche (07) (Diptera, Syrphidae), tome XXVIII (2) Revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie Association Roussillonnaise d'Entomologie, 96-100.

TERMAAT T., VAN STRIEN A. J., VAN GRUNSVEN R. H. A., DE KNIJF G., BJELKE U., BURBACH K., CONZE K.-J., GOFFART P., HEPPEL D., KALKMAN V. J., MOTTE G., PRINS M. D., PUNIER F., SPARROW D., VAN DEN TOP G. G., **VANAPPELGHEM C.**, WINTERHOLLER M., WALLISDEVRIES M. F., 2019.- Distribution trends of European dragonflies under climate change in Diversity and Distributions, 25, 936-950.

REY G., 2019.- Découverte du Bourdon des Landes *Bombus jonellus* (Kirby, 1802) dans le marais de Balançon (Merlimont-62) en 2018 (Hymenoptera Apidae) in Bulletin de la Société Entomologique du Nord de la France, 372.

HUBERT B., LOHEZ D., 2019.- Nouvelle localité pour *Helophorus pumilio* Erichson, 1837 dans le Nord de la France (Coleoptera Helophoridae) in Bulletin de la Société Entomologique du Nord de la France, 370.

Rapport

MARESCAUX Q., **REY G.**, 2019.- Indicateurs des zones humides du bassin Artois-Picardie. Application du protocole «Macro-Hétérocères» pour les zones humides. Résultats des prospections en 2018-2019. Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, 51 p.

Plan d'action

FOLSCHWEILLER M., DROSSART M., D'HAESELEER J., **MARESCAUX Q.**, **REY G.**, ROUSSEAU-PIOT J. S., BARBIER Y., DUFRENE M., HAUTEKEETE N.-C., JACQUEMIN F., LEMOINE G., MICHEZ D., PIQUOT Y., QUEVILLART R., **VANAPPELGHEM C.**, RASMONT P., 2019.- Plan d'action transfrontalier en faveur des pollinisateurs sauvages. Projet Interreg V SAPOLL - Sauvons les pollinisateurs. Université de Mons, 136 p.

Au 1^{er} janvier 2020, l'équipe permanente du CEN compte 35 salariés.

Son Conseil d'administration est composé de 20 administrateurs.

Son Conseil scientifique et technique repose sur la participation active de 30 membres ; tous experts dans leurs domaines.

En 2019, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois et les membres du bureau ont organisé 4 réunions.



Conférence thématique à l'occasion des Portes ouvertes du Conservatoire en septembre 2019 © L. Caron

Le Conseil d'administration (au 31/12/2019)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEN

LE BUREAU



LUC BARBIER
Président
Membre individuel



CLAUDINE JOALLAND
Vice-Présidente
Membre individuel



PHILIPPE JULVE
Vice-Président
Représentant la Société de botanique du Nord de la France (SBNF)



JACQUES ROUGE
Secrétaire
Représentant la Société Géologique du Nord (SCN)



CELINE FONTAINE
Trésorière
Représentant le Groupe naturaliste du Ternois (GNT)

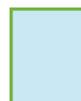
LES ADMINISTRATEURS



EMMANUEL FERNANDEZ
Membre individuel



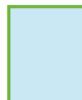
CORINNE RUDOWICZ
Membre individuel



SAMUEL BOURDIN
Membre individuel



BERNARD BRIL
Membre individuel



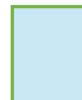
PATRICK SCHRAEN
Membre individuel



ALAIN LEDET
Membre individuel



VINCENT COHEZ
Membre individuel



ALAIN DE JONCKHEERE
Représentant l'AMAP du beau pays



MATTHIEU DELHAIZE
Membre individuel



CHRISTOPHE LEPINE
Représentant le CEN Picardie



BENOIT TOUSSAINT
Représentant le Conseil Scientifique et Technique



ALAIN WARD
Représentant la Fédération Nord Nature Environnement



BERTILLE VALENTIN
Représentant le CBNI



CHRISTOPHE LECURU
Représentant la société mycologique du nord de la France (SMNF)



GAETAN CAVITTE
Représentant le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (GON)

MIS A JOUR LE 11/10/2019

Le Conseil scientifique, garant de la rigueur scientifique, oriente et valide le mode de gestion des sites naturels, en lien avec le Conseil d'administration.

Il évalue également la pertinence des actions menées. Il est composé de personnes désignées pour leurs compétences scientifiques reconnues en région et pour l'intérêt qu'elles manifestent tant pour la préservation des milieux naturels que pour les actions du Conservatoire.

Quelques chiffres :

534 adhérents

3407 heures de bénévolat

valorisées en 2019 (**1.87** ETP),

10 conservateurs bénévoles.



Journée «Portes ouvertes» au sein des locaux du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais © L. Caron

Le Conseil scientifique et technique (au 31/12/2019)

NOM Prénom	Spécialité
ARNAUD Jean-François	Génétique des populations
BIORET Frédéric	Connaissance et inventaires de la flore et de la végétation des milieux littoraux atlantiques et méditerranéens, cartographie environnementale, bioévaluation, aide à la gestion et aménagement des milieux naturels et semi-naturels.
BLONDEL Christophe	Botanique, phytosociologie, diagnostic, évaluation et gestion des milieux naturels...
BRABANT Hubert	Gestion des milieux naturels
CARRUETTE Philippe	Ornithologie, Gestion espaces naturels, Animation
CATTEAU Emmanuel	Phytosociologie
COMMECY Xavier	Ornithologie
COURTECUISSÉ Régis	Mycologie
DUHAMEL Françoise	Phytosociologie, typologie et cartographie des habitats et de la végétation, écologie de la restauration
FAUCON Michel-Pierre	Ecologie, conservation de la biodiversité et écologie de la restauration
FRANCOIS Rémi	Ecologie
HAUBREUX Daniel	Ornithologie, Entomologie
HAUGUEL Jean-Christophe	Bryologie, Phytosociologie, Gestion espaces naturels
HAUTEKEETE Nina	Biologie de la conservation, statistiques
HOUARD Xavier	Entomologie
JOLY Michel	Biogéographie, botanique, phytosociologie
KLEINPRITZ Gildas	Faune piscicole, milieux aquatiques
LIBOIS Roland	Zoobiogéographie
PERNIN Céline	Biologie du sol
PIQUOT Yves	Génétique des populations, changements globaux, réseaux de pollinisateurs
PRATTE Olivier	Ornithologie, Entomologie
RIGAULT Benoit	Faune piscicole, milieux aquatiques
SPINELLI Franck	Ecologie, Gestion
THERVILLE Clara	Systèmes socio-écologiques
TOUSSAINT Benoît	Inventaires botaniques, conservation de la flore, banque de semences, jardin pédagogique
TRUANT Fabrice	Gestion différenciée, gestion des milieux dunaires, flore
VERGNE Virginie	Etude des paléoenvironnements quaternaires, tourbières
VIGNON Vincent	Mammalogie
VOCHELET Emmanuel	Gestion espaces naturels

Les adhérents et bénévoles

Adhérents, sympathisants

Au 31 décembre 2019, l'assise citoyenne du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est confortée par l'adhésion de **534 membres**.

Bénévolat

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a enregistré pas moins de **3407 heures de bénévolat**, soit 1,87 équivalent temps plein.

Par ailleurs fin 2019, 10 conservateurs bénévoles ont fait le choix de s'engager durablement auprès de l'association.

Zoom sur quelques moments phares de la vie associative en 2019

Assemblées Générales et Assemblée Générale Extraordinaire

- Assemblée générale à Douai (59) le 4 mai 2019.
- Assemblée générale extraordinaire à Cléty (62) le 24 mai 2019.

Rencontres adhérents

Depuis 2018, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France organisent des «Rencontres adhérents». Il s'agit d'événements originaux et exclusifs qui permettent de découvrir un site fermé au public ou de re-découvrir un site naturel sous un jour nouveau. Un temps est également dédié à la présentation des actions menées par nos associations afin d'échanger avec nos adhérents et mieux les connaître. En 2019, 5 événements ont été proposés dans ce cadre ; soit un événement dans chaque département de la Région des Hauts-de-France.

Journée des conservateurs bénévoles

Les Conservateurs bénévoles des Hauts-de-France se sont rencontrés en avril à Cambrin (62). Corinne Rudowicz, Conservatrice bénévole du site accueillant cette rencontre annuelle, a fait découvrir aux participants la Réserve naturelle régionale de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62) ; l'occasion pour les Conservateurs bénévoles de parcourir des prairies humides à la faune et à la flore variées. L'après-midi a été consacrée à la découverte du programme STELI, Suivi Temporel des Libellules, en compagnie de Cédric Vanappelghem, Responsable de la mission scientifique du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais. Ce programme d'inventaire des libellules permettra aux bénévoles de saisir leurs données sur la plateforme nationale dédiée.

Journées « Portes ouvertes » au siège à Lillers

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais vous convie chaque année en septembre à découvrir ses locaux écoresponsables lors d'une journée « Portes ouvertes ». En 2019, cette journée était l'occasion de participer, en plus de la visite des locaux, à de nombreuses activités ludiques telles que la visite de la prairie d'Hurionville ; la plantation participative d'un verger et d'une haie arbustive composée d'essences locales ; un atelier de découverte des aménagements possibles en faveur de la biodiversité ; un rallye nature (pour les enfants accompagnés de leurs parents) ; des expositions et une conférence sur les chauves-souris.



Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, le 4 mai 2019 à Douai (59) © CEN



Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, le 4 mai 2019 à Douai (59) © CEN



Assemblées générales du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, le 4 mai 2019 à Douai (59) © CEN



Rencontre adhérents sur le site des coteaux de Dannes Camiers (62) © CEN



Journée des Conservateurs bénévoles sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62) © CEN



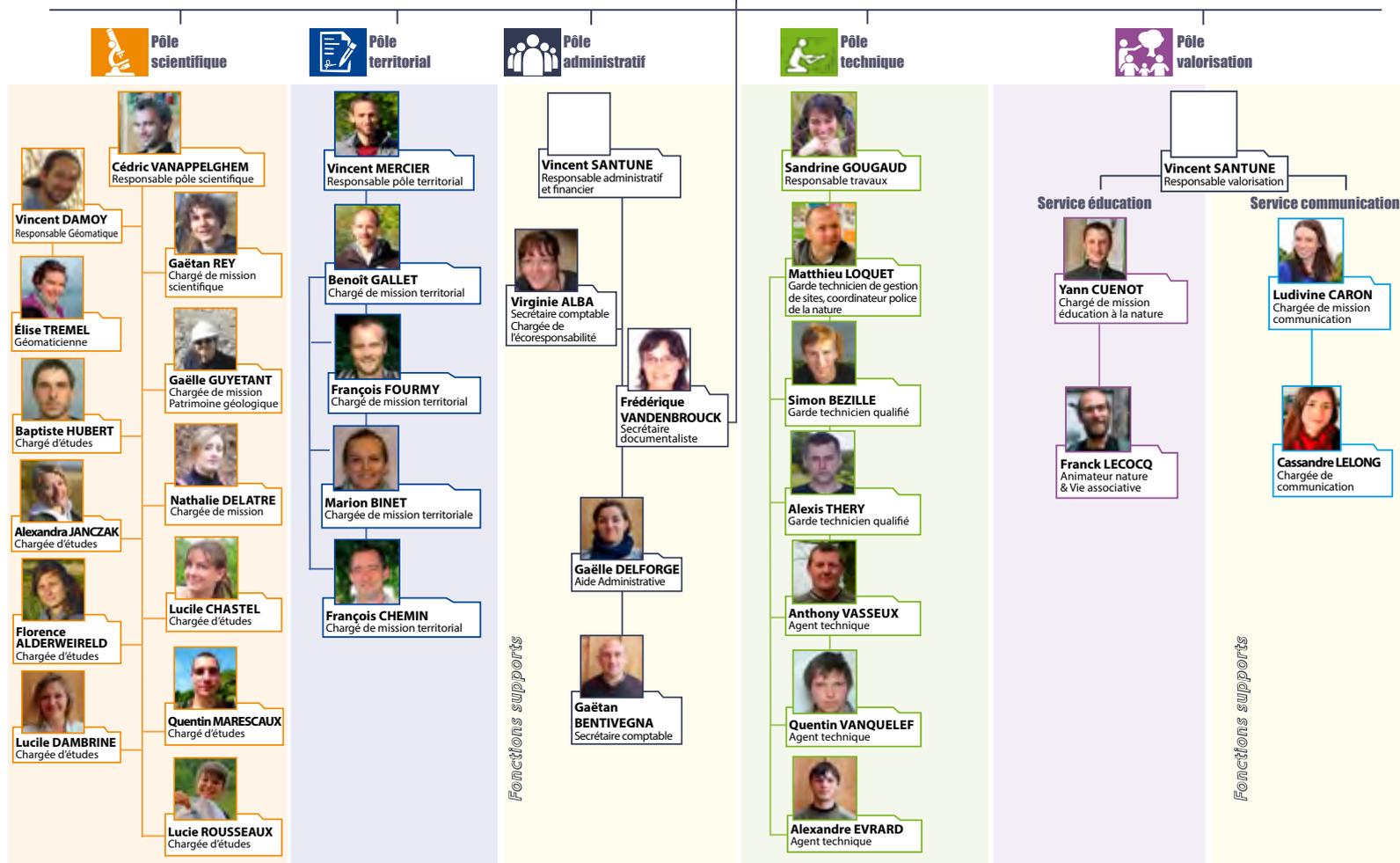
Coteaux de Dannes Camiers (62) © CEN

L'équipe permanente (au 31/12/2019)

Organigramme de l'équipe salariée



Vincent SANTUNE
Directeur



Vers un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France : un projet de fusion sur les bons rails

En octobre 2018, les Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont voté à la quasi-unanimité la perspective d'une fusion et ses grands principes. Grâce à ce mandat clair, les Conseils d'administration et les équipes ont pu avancer pour mettre en place et anticiper tout le processus pour permettre une fusion dans les meilleures conditions.

Plusieurs chantiers ont été menés de front. Les Conseils d'administration ont validé les principes de la future **gouvernance** du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et travaillé à la rédaction des statuts. Une réunion commune des deux Conseils d'administration a eu lieu le 23 novembre autour notamment du programme d'activité, du budget, du projet de traité de fusion et des projets de nouveaux statuts.

Les équipes et membres des Conseils d'administration se sont rassemblés lors d'un séminaire de travail les 17 et 18 mai en baie de Somme, pour travailler le sujet des valeurs et aussi initier la cohésion d'équipe à l'échelle des Hauts-de-France. Une nouvelle réunion d'équipe plénière (ce sont près de 100 personnes à réunir) s'est également tenue le 28 novembre à Péronne.

Les **Assemblées générales** se sont réunies concomitamment pour la quatrième année consécutive à Douai (Nord) en avril et ont été une nouvelle occasion d'échanges pour les membres, équipes et partenaires des deux associations.

Dans ces différents cadres, et en continu au cours de l'année à travers les échanges entre Direction et Représentants du personnel, et avec l'appui de groupes de travail organisés par métiers ou thématiques, ont été préparés les nombreux chantiers pour une **harmonisation des pratiques** : organigramme cible et fiches de poste du Conservatoire des Hauts-de-France, harmonisation salariale, projet d'accord de modulation du temps de travail, projet de règlement intérieur... Autant de chantiers bien avancés qui permettent de se projeter sereinement sur un fonctionnement harmonisé après la fusion effective. Diverses tâches organisationnelles sur les fonctionnements des services restent néanmoins encore en cours et demanderont d'être « mises à l'épreuve ».

En parallèle ce sont aussi de **nouveaux outils de gestion** qu'il faut mettre en place pour passer de 2 structures de moins de 50 salariés, à une seule de près de 90 salariés : un nouvel outil de gestion des ressources humaines, un nouvel outil de gestion de projets, des outils renforcés en capacité pour la comptabilité, la gestion documentaire et iconographique (photothèque), la gestion des véhicules de services, un réseau informatique à mettre en place à une nouvelle échelle. Autant de changements qu'il faut accompagner notamment à travers des formations qui auront lieu pour l'essentiel au premier semestre 2020.

Du côté picard (l'association techniquement absorbée), il y avait également un chantier particulier relatif au transfert du foncier maîtrisé, à savoir les propriétés, baux emphytéotiques et autres conventions de gestion. Dans le cadre d'une fusion d'associations, l'ensemble des biens bénéficie de l'effet dit TUP (transfert universel du patrimoine), mais néanmoins plusieurs opérations devaient être conduites. Pour les propriétés un acte notarié formalisera le transfert. Pour les baux emphytéotiques et civils, prêts à usages et conventions de gestion, un courrier a été adressé à l'ensemble des cocontractants afin de les informer du projet de fusion et leur donner ainsi l'occasion de réagir à celle-ci si besoin. Ce sont plus de 280 partenaires qui ont ainsi été informés ; et à la date de ce rapport 240 ont retourné leur coupon approuvant la démarche. Un seul propriétaire privé ayant signé une convention d'assistance à la gestion a manifesté son souhait de ne pas poursuivre le partenariat. Tous les nouveaux contrats signés depuis



Signature pour la création de l'association des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, à Arras en avril 2017 © CEN



Plan d'actions quinquennal élaboré en commun en 2018



Séminaire interne commun pour les salariés et administrateurs, en avril 2019 à Saint-Valéry-sur-Somme (80) © CEN



Chantier commun des équipes techniques des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, à Anor (59), Any Martin Rieux et Versigny (02). © CEN



A l'occasion de leur 25^e et 30^e anniversaire, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont organisé un chantier bénévole de récolte de baies de genévriers à Villers-sous-Ailly - Bouchon (80). © CEN



Conseil d'administration commun du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, à Arras (62). © CEN



Fruit d'un travail collectif des Conservatoires d'espaces naturels, ce guide publié en collaboration avec l'éditeur Glénat, spécialiste de la randonnée, est disponible dans les librairies et autres points de ventes au prix de 15 €. Un beau projet qui célèbre l'année des 30 ans du réseau !

avril 2018 se sont vus dotés par ailleurs d'une clause de transfert.

Les moments conviviaux n'ont pas été oubliés pour autant : les 25 ans du Conservatoire du Nord Pas-de-Calais et les 30 ans du Conservatoire de Picardie ont été dignement fêtés lors d'un chantier nature organisé à Villers-sous-Ailly (Somme) le 20 octobre. Rassemblant une soixantaine de personnes, ce chantier a été spécialement dédié à la récolte de baies de Genièvre pour permettre la production d'une cuvée spéciale de gin estampillée «Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France». C'est aussi l'occasion de promouvoir une production en appellation d'origine contrôlée avec la distillerie Persyn de Houlle.

Le rapprochement effectif se traduit aussi par une mutualisation de plus en plus importante des projets et production (calendrier nature Hauts-de-France, sortie d'une plaquette jeune public, la lettre d'infos et autres documents communs à l'échelle Hauts-de-France) ou un pilotage des projets à cette échelle (Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG), accompagnement de l'actualisation permanente des ZNIEFF, plans d'actions (Vipère péliade, tourbières...), stratégie patrimoniale, boîte à outils des indicateurs de la qualité des zones humides).

Soulignons également l'obtention du **projet Life Anthropofens**, porté par le Conservatoire de Picardie et dont le Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais est l'un des principaux partenaires.

Stratégie fédérale des Conservatoires d'espaces naturels au niveau national (FCEN)

Les 25 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 3 440 sites naturels couvrant 178 000 ha en métropole et outre-mer. Ils rassemblent 1 000 salariés et 7 000 adhérents.

Stratégie fédérale de réseau

- 1 - Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale
- 2 - Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation
- 3 - Adapter et consolider le modèle économique du réseau
- 4 - Accompagner le développement de l'assise citoyenne
- 5 - Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques
- 6 - Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires d'espaces naturels
- 7 - Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites
- 8 - Accompagner le réseau dans la mise en oeuvre de la séquence «éviter - réduire - compenser»
- 9 - Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité
- 10 - Contribuer au soutien technique et juridique du réseau.

Publication d'un ouvrage collectif : «À la découverte de sites remarquables»

Afin de présenter les principaux sites Conservatoires incontournables en France, et d'inciter les visiteurs à s'y rendre, le réseau des Conservatoires a conçu un guide de 166 pages, mettant en avant près de 200 de ces sites.

Plusieurs sites naturels préservés par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais font bien entendu partie de la sélection présentée dans ce guide national : la Réserve naturelle nationale de la Grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa (62), les Remparts de Montreuil-sur-Mer (62) et la RNR des Monts de Baives. D'autres suggestions de balades sont également proposées à la découverte : la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cunchy et Festubert (62), la RNR de la Forteresse de Mimoyecques (62), la RNR de l'Escaut rivière (59).

Le livre a été présenté en avant-première à l'occasion du séminaire de Sète d'octobre 2019 et offerts aux participants et partenaires présents. Sa sortie officielle en librairie a été l'occasion de plusieurs temps forts dans des librairies ou encore lors d'événementiels auprès du grand-public animés par les Conservatoires.

Ecoresponsabilité

Ecocertification EMAS

EMAS, Eco-Management and Audit Scheme, est un règlement européen qui permet à un organisme de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de sa performance environnementale. EMAS n'est pas qu'un simple label, c'est un véritable outil méthodologique. Il se base sur un Système de Management Environnemental (SME) permettant une diminution et une meilleure maîtrise des impacts environnementaux. Il inscrit l'engagement d'amélioration environnementale dans la durée en permettant de se perfectionner continuellement.

Un gage de crédibilité et de transparence

L'enregistrement EMAS nécessite un engagement clair de la structure et notamment des instances dirigeantes en vue d'améliorer de façon continue les performances environnementales. Il s'appuie sur des procédures strictes et nécessite la validation d'un vérificateur agréé. Il est fait obligation de communication externe : les documents relatifs au SME, à savoir la politique et la déclaration environnementale, sont mis à disposition du public.

Consciente de son devoir de cohérence par rapport à son objet et à ses activités et dans un souci de transparence et d'exemplarité vis à vis de ses partenaires, l'association s'est investie depuis 2009 dans une démarche de management environnemental visant à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement dans une démarche d'amélioration continue.

Le CEN a fait le choix d'opter pour l'enregistrement EMAS souhaitant que la démarche de management environnementale engagée soit validée par des auditeurs externes et assurer une transparence la plus complète possible.

Notre politique environnementale s'articule autour de 7 axes :

- 1 - Réduire et mieux gérer les déchets ;
- 2 - Réduire et maîtriser les consommations d'énergie et de carburants ;
- 3 - Réduire les émissions de polluants ;
- 4 - Respecter la réglementation et les autres exigences ;
- 5 - Adopter une consommation éco-responsable ;
- 6 - Sensibiliser le personnel à la démarche EMAS ;
- 7- Faire connaître l'engagement EMAS à nos partenaires.

Au quotidien cela se traduit à titre d'exemple par :

- Le tri des déchets et la mise en place de filières dédiées
- L'entretien régulier des installations
- Le suivi des consommations (eau, électricité, gaz et carburant) et les mesures correctives en cas de consommation inhabituelle
- Une meilleure gestion du papier
- L'utilisation de produits éco-responsable (huiles éco-certifiées, bois non traité...)
- Le choix de nos prestataires selon des critères environnementaux
- Une meilleure gestion des déplacements...

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels s'est attaché à adapter son système de management environnemental au nouveau référentiel européen EMAS qui a notamment préconisé de formaliser une cartographie des processus et de décrire chacun d'entre eux. Un audit d'accompagnement et de remise à niveau a ainsi été réalisé pour nous permettre la prise en main de ce nouveau référentiel.



© studiovdm.com



Consultez notre déclaration environnementale EMAS 2019 :

cen-npdc.org/les-valeurs-du-cen-nord-pas-de-calais/#EMAS

RAPPORT FINANCIER 2019

(situation au 31 décembre 2019)
Par Céline FONTAINE, Trésorière.

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2019 et traduits dans les comptes financiers et de gestion.

Les comptes de cet exercice 2019 se soldent par un résultat positif de 75 034,38 €.

Événements de l'année

Les Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont poursuivi leurs travaux en vue de la fusion des deux associations conformément aux décisions prises par leurs Assemblées générales du 20 octobre 2018.

En outre, l'année 2019 a vu la mise en route du XI^e programme de l'Agence de l'eau Artois Picardie avec un renforcement significatif du partenariat d'environ 300 K€.

Le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais est également opérateur pour un budget global de 2 M€ d'un grand programme sur 6 ans « LIFE *Anthropofens* » pour la restauration de marais tourbeux alcalins. L'impact sur les conventionnements en 2019 est d'environ 700 K€.

Bilan

Deux éléments significatifs justifient les variations de poste. L'acquisition de la Tourbière de Marchiennes pour 643 360,00 € qui explique l'augmentation de l'actif immobilisé 660 792,27 € et que l'on retrouve dans les dettes fournisseurs pour l'essentiel de la variation de + 685 264,82 €.

À l'actif, les créances, représentant le niveau des partenariats financiers qui nous sont dus, augmentent de 1 726 602,94 €. Cette hausse s'explique principalement par le LIFE *Anthropofens* pour 695 544,03 € et par la convention triennale de l'Agence de l'eau Artois Picardie pour 1 119 600,00 € compte tenu du versement d'un premier acompte. D'autres postes de créances ont baissé. En contre partie la plupart des opérations de ces partenariats n'étant pas encore réalisées on retrouve au passif dans les produits constatés d'avance l'Agence de l'eau Artois Picardie pour 1 545 598,33 € expliquant la variation de 1 561 255,90 € et d'autre part la variation dans les fonds propres de 680 187,93 € concernant essentiellement l'opération Marchiennes.

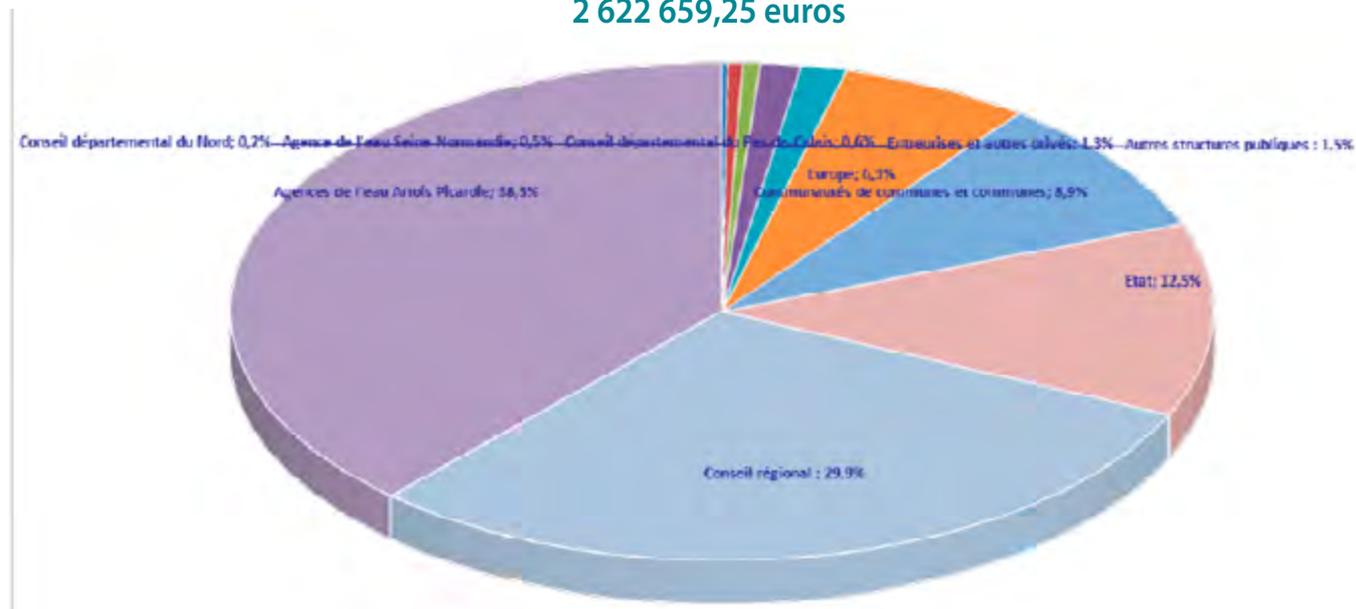
BILAN

Actif	2018	2019	Variation 2019/2018	Passif	2018	2019	Variation 2019/2018
Immobilisations incorporelles	21 581,58	17 567,68	-4 013,90	Fonds associatif	617 671,08	645 864,23	28 193,15
Immobilisations corporelles	7 989 999,20	8 654 805,37	664 806,17	Report à nouveau			0,00
Immobilisations financières	3 936,05	3 936,05	0,00	Résultat de l'exercice	49 512,96	75 034,38	25 521,42
Actif immobilisé	8 015 516,83	8 676 309,10	660 792,27	Subventions d'investissement	7 327 688,58	8 007 876,51	680 187,93
				Autres fonds propres	227 041,40	248 361,21	21 319,81
				Fonds propres	8 221 914,02	8 977 136,33	755 222,31
Stocks			0,00	Provision pour risques et charges		10 000,00	10 000,00
Créances	2 530 563,82	4 257 166,76	1 726 602,94	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 061 411,21	618 270,50	-443 140,71
Disponibilités financières	532 055,75	631 434,01	99 378,26	Partenaires avances			0,00
Charges constatées d'avance	7 633,56	7 462,72	-170,84	Dettes fournisseurs	148 804,82	834 069,64	685 264,82
				Dettes fiscales et sociales	276 133,27	222 813,30	-53 319,97
				Autres dettes	28 679,72	0,00	-28 679,72
				Produits constatés d'avance	1 348 826,92	2 910 082,82	1 561 255,90
Actif circulant	3 070 253,13	4 896 063,49	1 825 810,36	Dettes	2 863 855,94	4 585 236,26	1 721 380,32
Total général	11 085 769,96	13 572 372,59		Total général	11 085 769,96	13 572 372,59	

Partenariats

Les partenariats financiers augmentent de 162 092,64 € et s'établissent à 2 622 659,25 €. Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois Picardie 38 % en forte augmentation de 281,6 K€, le Conseil régional 30 % en augmentation de 26 K€, l'Etat 13 % en baisse de - 66,4 K€, les Communautés de communes 9 % en baisse de -10,1 K€ et l'Europe 6 % malgré une baisse d'environ -100,8 K€. À ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la consommation des subventions d'investissement pour 163 771,69 € et à la gestion de la structure pour 69 911,08 €.

Partenariats financiers 2019 2 622 659,25 euros

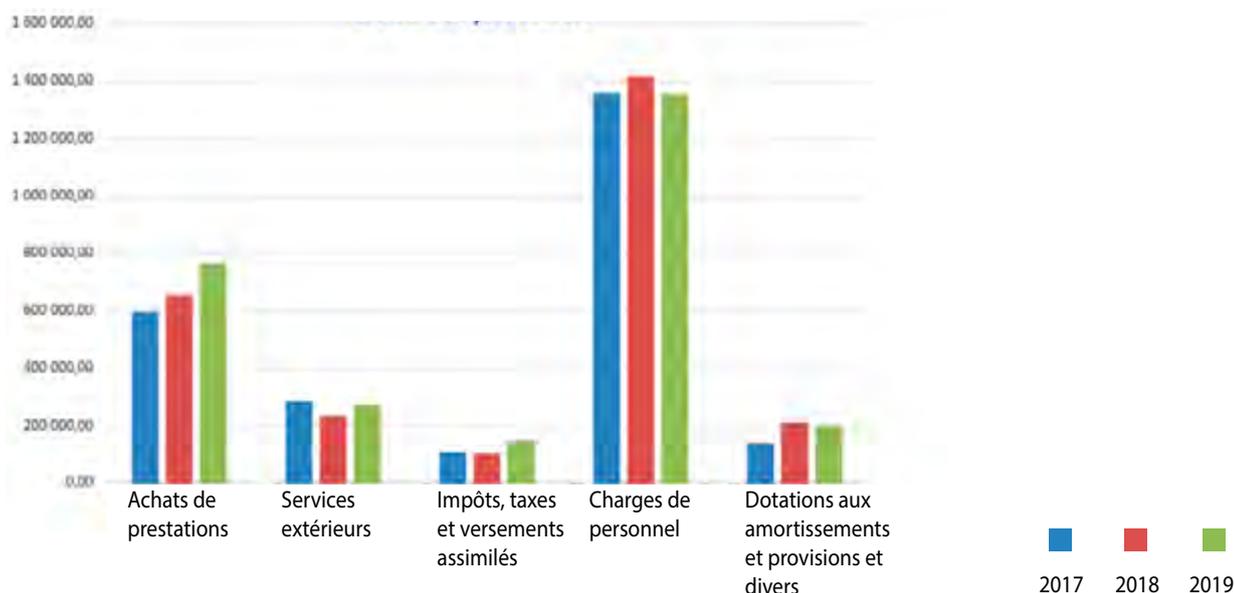


Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 124 863,78 € et s'établissent à 2 756 627 65 €.

L'augmentation est essentiellement due à un accroissement des activités avec des prestations études et travaux supérieures de 111,1 K€. Notons que les charges de personnel baissent de - 62,2 K€ essentiellement en raison des charges sociales -54,4 K€. Cette baisse est partiellement comblée par la hausse des impôts et taxes 45,9 K€ dont 38,1 K€ liés à la taxe sur les salaires. Les dotations aux amortissements et provisions sont stables.

Charges d'exploitation 2019 2 756 627 65 euros



Bénévolat

La contribution des bénévoles représente 3 407 heures dont 703 heures au titre du fonctionnement de la structure et 2 704 heures pour les activités de terrain soit 1,7 équivalents temps pleins ou 347 jours d'interventions. La valorisation du bénévolat représente 42 529 € soit 1,49 % du budget du Conservatoire. Ce volume est en progression de 15,5 % par rapport à 2018.

Investissements

Hormis l'acquisition de la Tourbière de Marchiennes pour environ 643 360,00 € dans le cadre du LIFE, il n'y a pas eu d'autres investissements notables en 2019.

Frais financiers

Les frais financiers sont en baisse régulière depuis trois ans et s'élèvent à 21 900,42 €.

Conclusion

Le résultat d'exploitation s'élève à 99 714,37 € sur lequel s'impute le résultat financier de - 21 234,75 € et le résultat exceptionnel de - 3 445,24 € pour former le résultat net comptable de 75 034,38 €.

Ces chiffres témoignent d'une bonne gestion des activités. Pour 2020, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à 7 263 559 € dont 3 007 524 € pour les activités Nord Pas-de-Calais. Le budget global intégrant tous les grands programmes s'élève à 11 938 429 € reflétant la poursuite du développement de l'association et le renforcement de ses partenariats au moment de la fusion des deux Conservatoires en Hauts-de-France.

COMPTE DE RÉSULTAT

	2 017	2 018	2 019
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 223,03	71 801,45	99 714,37
RESULTAT FINANCIER	-24 143,15	-25 002,02	-21 234,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	149,87	2 713,53	-3 445,24
IMPOTS SUR LES SOCIETES NON LUCRATIVES			
RESULTAT NET COMPTABLE	27 229,75	49 512,96	75 034,38

Affectation du résultat

Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2019 d'une valeur de 75 034,38 € :

- affectation au « fonds associatif » 18 343,02 € ;
- affectation au projet associatif «réserve pour projet associatif» 12 152,36 € ;
- affectation au projet associatif « Réserve cofinancement de projets » 15 000,00 € ;
- affectation au projet associatif « Adaptation des postes de travail » 15 000,00 € ;
- affectation au projet associatif « Acquisition de terrain MAROILLES » 4 539,00 € ;
- affectation au projet associatif « Réparations et entretien des locaux » 10 000,00 €.

Céline FONTAINE, la Trésorière.

Partenariats financiers et techniques



Partenariats techniques





Afin de garantir son sérieux et d'agir en permanence pour le respect de l'environnement, le Conservatoire s'est lancé depuis 2012 dans une démarche de certification EMAS (Eco-Management and Audit Scheme). Il s'agit d'un système de management environnemental dont le but est de mettre en oeuvre des moyens pour maîtriser l'impact des actions du Conservatoire sur l'environnement. Les résultats de cette politique éco-responsable sont communiqués annuellement dans un souci de transparence et d'exemplarité.

Bâtiment éco-responsable du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais © studiovdm.com



CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais
160 rue Achille Fanien - ZA de la Haye
62190 Lillers



03 21 54 75 00



accueil@cen-npdc.org



Site web : www.cen-npdc.org
Blog : citoyen-de-la-nature.fr



Conservatoire d'espaces naturels
du Nord et du Pas-de-Calais



Conservatoire
d'espaces naturels
Nord - Pas-de-Calais

Le Conservatoire est membre de :



Principaux partenaires financiers :

